



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

RAPPORT ANNUEL 2012



INTRO

- Points marquants de l'exercice 2012
- Commentaires généraux sur l'exercice 2012
- Objectifs spécifiques de l'exercice 2012

1

**Activités des organes de gouvernance
et Principales actions de la Direction Exécutive**

2

Mobilisation des ressources

3

**Mise en œuvre, gestion
et suivi des programmes de développement des filières**

4

Évaluation finale et d'impact des projets et activités exécutés

5

**État de mise en œuvre des programmes
de développement agricole convensionnés**

6

**Réalisations financières et comptables de l'exercice clos
au 31 décembre 2012**

7

Difficultés majeures de l'exercice 2012

8

Actions prioritaires pour l'exercice 2013

- Conclusion
- Annexes

OUTRO

PRESENTATION DU FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

La Côte d'Ivoire a entamé depuis 1992 une profonde restructuration de ses services agricoles et de recherche, qui s'est achevée en 2002 par la création du **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**, inspirée de la loi n° 2001 – 635 du 09 octobre 2001 portant institution de Fonds de Développement Agricole (FDA).

Le FIRCA est un instrument professionnel pour le financement du progrès dans l'agriculture. Il permet d'introduire **la notion du service, dont le producteur détermine l'objectif, évalue le résultat, réutilise ou non le prestataire et en supporte les coûts.**

La mission du FIRCA est de (i) mobiliser des ressources financières auprès des filières de production agricole, de l'Etat et des partenaires au développement, en vue de (ii) financer des programmes liés au progrès.

Le FIRCA est organisé autour des points clés suivants :

- **l'institution d'une cotisation professionnelle** sur toutes les productions du secteur primaire (agriculture, ressources animales et halieutiques, ressources forestières)
- **le cofinancement des programmes** par les cotisations professionnelles, par les subventions de l'Etat et par les contributions des partenaires au développement (emprunts, dons)
- **la destination des ressources mobilisées au financement d'actions définies** : recherche appliquée, conseil agricole, formation aux métiers, renforcement des capacités des organisations agricoles
- **le ciblage de la cotisation professionnelle**, axée sur les producteurs agricoles, les éleveurs, les pisciculteurs, agissant à titre individuel, dans leur groupement ou en tant qu'entreprise agro-industrielle
- **la fixation du niveau de cotisation** par filière de production sur avis de la profession agricole concernée, tenant compte des contraintes particulières de chaque filière
- **l'utilisation des services officiels de l'Etat**, agissant comme prestataire de services, en qualité d'instrument de collecte de la cotisation, pour en garantir la sûreté légale
- **le reversement des sommes perçues au FIRCA**, sans passage par les caisses de l'Etat
- **le financement de programmes** présentés avec l'accord des bénéficiaires et répondant à leurs besoins
- **la sélection des prestataires par appel d'offres** pour l'exécution des prestations

- **la contractualisation des services avec les prestataires agréés**, assortie d'un cahier de charges, d'un suivi sur le terrain de l'exécution du contrat, d'une restitution aux bénéficiaires et d'une étude d'impact

- **la gestion du FIRCA** par un organe comprenant l'Etat et les représentants de la profession agricole

- **la solidarité au sein des filières**, entre filières et régions de production.

Le FIRCA repose sur cinq principes :

- 1• la responsabilité entre l'Etat et la profession agricole pour la conduite, dans la concertation, de la politique de développement agricole ou **principe de la co-responsabilité**
- 2• le financement conjoint du développement agricole par l'Etat et la profession agricole (**principe du cofinancement**) et leur gestion partagée (**principe de la cogestion**)
- 3• la solidarité entre filières sans laquelle certaines filières ne pourront pas financer la recherche et le conseil dont elles ont besoin pour un développement durable (**principe de la solidarité**)
- 4• le paiement des services effectivement rendus après évaluation ou **principe du paiement après services rendus.**

- 5• Le FIRCA est une personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, avec :
 - Une Assemblée générale de 152 membres : 144 professionnels de tous les secteurs de production, des secteurs de la transformation et de la Chambre d'Agriculture et 8 représentants de l'Etat
 - Un Conseil d'Administration de 34 membres issu de cette Assemblée générale, dont 26 professionnels et 8 représentants de l'Etat
 - Une Direction Exécutive structurée en départements et services spécialisés.

Seul un professionnel peut être Président du Conseil d'Administration.

Pour son contrôle, le FIRCA dispose du système classique de contrôle (Commissariat aux Comptes, Audit externe) et d'un contrôle direct par les organisations professionnelles agricoles.

Il a débuté ses activités en novembre 2003, consécutivement à sa constitution juridique le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro au cours des premières assises de l'Assemblée générale.

LE MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF

L'année 2012 est la première année de sortie de la crise socio-politique et marque pour la Côte d'Ivoire, le retour à la stabilité et la relance de l'économie. Pour le FIRCA, l'année 2012 a été marquée par le renouvellement des organes de gouvernance, avec notamment, l'élection d'un nouveau Président du Conseil d'Administration. L'amélioration de l'environnement politique national a permis le retour progressif des partenaires techniques et financiers, ce qui s'est traduit pour le FIRCA par le lancement officiel, à Abidjan, du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) pour l'ensemble des 13 pays de la CEDEAO engagés dans ledit programme. Concernant la mise en œuvre des programmes, le taux de 80% de réalisation, atteint en 2011, a été maintenu.

Au regard de ce qui précède, l'on serait tenté de conclure que le FIRCA a une situation enviable et n'a connu aucune difficulté. Que nenni !!!

En 2012, le FIRCA a connu des difficultés et des contraintes de divers ordre, notamment des difficultés de mobilisation des ressources financières, avec pour corollaire, le retard dans la mise en œuvre ou la suppression des programmes de certaines filières. Nonobstant ces écueils, et grâce au travail dévoué de l'ensemble du personnel, à la franche collaboration des partenaires et au soutien de l'Etat, notre institution a pu offrir à ses cibles des services de bonne qualité.

« La persévérance conduit au succès » dit-on ; nous allons persévérer dans notre volonté de servir l'agriculture, les filières et l'Etat. Notre action se traduira par la mise en œuvre des programmes de développement des filières et de programmes transversaux, le renforcement de la communication agricole et l'optimisation de la mobilisation des ressources financières pour l'ensemble des 19 filières en relation avec le FIRCA.

Je souhaite à nos lecteurs, autorités de tutelle, institutions nationales, filières agricoles, partenaires techniques et financiers, au niveau national et international, une lecture agréable et instructive, afin de mieux appréhender le FIRCA, ses valeurs, ses activités et ses résultats.

Dr. Pierre Achah ANGUJIAN

INTRO



* **Renouvellement des organes de gouvernance (AG, CA)
et élection d'un nouveau PCA**

* **Retour progressif et soutenu des partenaires au développement
dans le secteur agricole**

- *Mobilisation de ressources pour le PNIA* : 2040 milliards de promesse
- *Banque Mondiale* : PSAC après le PPAAO/WAAPP
- *UE* : Financement Coton
- *AFD* : Contrat Desendettement-Développement
- *WCF et chocolatiers* : CLP, MARS, NESTLE, etc.

* **Swollen shoot du cacaoyer :**

Nouvelles orientations des stratégies de régénération du verger de cacaoyer prenant en compte la recrudescence de la maladie

* **Apurement des dettes du Guichet Fonctionnement
vis-à-vis des Guichets programmes**

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR L'EXERCICE 2012

L'année 2012 marque le démarrage de la mise en œuvre du deuxième Plan opérationnel 2012-2014 issu du Plan stratégique 2009-2014. Aussi, les actions programmées pour l'exercice 2012 ont-elles tenu compte des enseignements tirés du bilan de l'exécution du premier Plan opérationnel 2009-2011 et des objectifs définis au Plan opérationnel 2012-2014, qui restent conformes à ceux visés par le Plan stratégique du FIRCA pour la période 2009-2014.

L'environnement au plan international, régional et national dans lequel l'exercice 2012 s'est déroulé est sommairement décrit, avec un accent particulier sur la situation des principales filières ivoiriennes de production agricole.

NATURE	NIVEAU INTERNATIONAL	NIVEAU NATIONAL	OBSERVATIONS
CULTURES D'EXPORTATION	CACAO : Conférence mondiale, en faire une culture attrayante pour les jeunes	1 490 000 tonnes	Bonne organisation de la filière, avec un bon fonctionnement des organes de gouvernance
	CAFE : 0,8% augmentation (Asie et Océanie). Baisse en Afrique (Ethiopie, Ouganda et Tanzanie, notamment)	114 000 tonnes contre 90 000 tonnes (+27%)	
	HEVEA : augmentation de la production (Thaïlande, Indonésie et Vietnam)	Engouement très fort, pour la culture, avec 100 000 planteurs	
	PALMIER : 51 millions de tonnes et cours élevés	396 000 t contre 371 000 t en 2011 (+8%)	
	ANACARDE : Recul exportation et baisse de cours	Augmentation constante, avec 380 000 t	
CULTURES FRUITIÈRES	Banane : Baisse de 24% des exportations vers l'Europe	Extension des surfaces et attente de subvention de l'UE (44 millions euros sur 5 ans)	
	Ananas : Dominance continue des pays latino américains		
	Mangue : perturbation des exportations africaines due aux maladies	1000 tonnes exportées par les coopératives	
CULTURES VIVRIÈRES	Année internationale des coopératives visant à contribuer à la réduction de la pauvreté par la création d'emplois	Promesse de financement PNIA et PND par les partenaires financiers	Importants efforts pour le développement, à travers le PPAAO/WAAPP
PRODUCTIONS ANIMALES		PSRA adopté, avec prévision de financement plus de 45 milliards	

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'EXERCICE 2012

L'année 2012 marque le démarrage de la mise en œuvre du deuxième Plan opérationnel 2012-2014 issu du Plan stratégique 2009-2014. Aussi, les actions programmées pour l'exercice 2012 ont-elles tenu compte des enseignements tirés du bilan de l'exécution du premier Plan opérationnel 2009-2011 et des objectifs définis au Plan opérationnel 2012-2014, qui restent conformes à ceux visés par le Plan stratégique du FIRCA pour la période 2009-2014.

L'exercice 2012 étant une année charnière dans la mise en œuvre des Plans opérationnels 2009-2011 et 2012-2014, le Programme Annuel d'Actions du présent exercice intègre à la fois, les projets du Plan opérationnel 2009-2011¹ et des nouveaux projets issus du Plan opérationnel 2012-2014.

Ainsi, au total 118 projets-actions (110 projets pour les filières et 8 actions des programmes transversaux), dont 62 anciens projets et 7 anciennes actions transversales du PAA 2011, 48 projets nouveaux et 1 action transversale nouvelle, ont été retenus pour le PAA 2012 contre 91 projets-actions en 2011, soit une hausse de 27 projets (environ 30%). L'ensemble des projets-actions de l'exercice 2012 implique au total 19 filières de production agricole.

DOMAINES	NOMBRE DE PROJETS	PROPORTION (%)	COÛT (MILLIARDS F CFA)	PROPORTION (%)
RECHERCHE APPLIQUÉE	50	42%	3,34	33%
CONSEIL AGRICOLE ET VULGARISATION	16	14%	5,9	58%
FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	14	12%	0,27	3%
APPUI AUX OPA	28	24%	0,57	6%
ETUDES ET PROGRAMMES TRANSVERSAUX	10	8%	0,18	2%
TOTAL 2011	118*	100%	10,3	100%
RAPPEL 2011	91	+30%**	8,405	+22%**

¹ Il s'agit de : (i) Projets à phases multiples, dont les premières étapes ont débuté au cours des trois exercices passés et qui se poursuivent ou qui restent à être achevés et (ii) Projets programmés pour l'exercice 2011 mais qui n'ont pu être exécutés pour insuffisance de financement et qui ont été reconduits par les filières.

Les 118 projets-actions du PAA 2012 concernent 19 filières de production agricole, se répartissant de la manière suivante :

- **7 filières cotisantes autonomes** (Café Cacao, Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane et Aviculture) pour **76 projets** (représentant 64,4% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **9,6 milliards** (soit 93,6% du coût total des projets-actions) ;
- **5 filières cotisantes non autonomes** (Ananas, Mangue, Porcine, Ruminants et Pêche et Aquaculture) pour **12 projets** (représentant 10% du portefeuille de projets-actions), d'un coût global **127,6 millions** (soit 1,2% du coût total des projets-actions)
- **7 filières non cotisantes** (Riz, Autres Productions Alimentaires, Elevages Non Conventionnels, Canne à Sucre, Cocotier, Fruits et Cola) pour **22 projets** (représentant 18,6% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **219 millions** (soit 2,1% du coût total des projets-actions) ;
- **8 actions** réparties en deux programmes transversaux (professionnalisation des acteurs des filières et promotion des filières agricoles) représentant 7% du portefeuille de projets-actions, d'un coût total de 311 millions (soit 3% du coût total des projets-actions).

1 ACTIVITÉS DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET PRINCIPALES ACTIONS DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE



1.1.1 Activités des organes de gouvernance

Au cours de l'exercice 2012, trois sessions du Conseil d'Administration et deux Assemblées Générales du FIRCA ont été tenues.

Les trois sessions du Conseil d'Administration ont été consacrées respectivement à :

- l'élection du nouveau Président pour le mandat 2011-2013 ;
- l'analyse et l'adoption du nouveau cadre organique des emplois 2012-2014, du projet de PAA 2012, du projet de budget 2012, des rapports annuels de l'exercice 2011 et du Plan opérationnel 2012-2014 du FIRCA ;
- l'examen et l'approbation du Programme Annuel d'Actions et du Budget de l'exercice 2013.

Les deux Assemblées Générales (9^{ème} et 10^{ème}) tenues le 2 mai 2012 et le 26 juin 2012 ont été consacrées à la constitution de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration pour le mandat 2011-2013 et à l'adoption du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des comptes clos au 31 décembre 2011.

N°	DESIGNATION	2009	2010	2011	2012
1	Séances du CA	3	3	3	3*
2	Assemblée Générale	1	1	1	2*
3	Réunion du Bureau du Conseil	3	5	4	

1.2 Fonctionnement de la Direction Exécutive

N°	DESIGNATION	2009	2010	2011	2012
1	Réunion de Comité de Direction	22	12	10	05
2	Séance du CAM	08	09	06	07

Les activités de la Direction Exécutive au cours de l'exercice ont été marquées par :

- la tenue de 5 réunions du Comité de Direction et de 2 ateliers internes, consacrées pour l'essentiel, au pilotage, au suivi du fonctionnement de l'institution, aux échanges sur le contexte et les enjeux de développement agricole au plan national, sous régional et international, ainsi qu'au bilan de l'état d'exécution trimestrielle du PAA 2012
- la tenue de 7 sessions du Comité des Agréments et des Marchés (CAM), ayant débouché sur l'analyse et l'adjudication de 32 projets du Programme de développement des Filières

- la mise en œuvre par le FIRCA (Agence d'exécution) du PPAO/WAAPP 1B et la préparation de la mise en œuvre du PPAO / WAAPP 1C, à travers la signature de l'accord don PHRD, des accords d'exécution et de rétrocession, la mise en vigueur, la mobilisation des ressources, la planification des activités et le démarrage du PPAO / WAAPP 1C

1.3 Communication institutionnelle et promotion des filières

Les principales actions développées en 2012 portent notamment sur :

- l'édition et la diffusion du Répertoire des acquis des projets financés par le FIRCA sur la période 2005-2010
- la présentation et l'animation d'un stand, au cours de la 3^{ème} Semaine Scientifique Agricole et de la 10^{ème} Assemblée Générale du CORAF /WECARD, organisées du 14 au 19 mai à N'Djamena (Tchad), destiné à la promotion du FIRCA et du PPAO/WAAPP - Côte d'Ivoire auprès des institutions de recherche-développement de la sous région, des communautés économiques régionales et des partenaires au développement
- l'appui à l'animation de stands pour la promotion des productions alimentaires dans le cadre de la 5^{ème} réunion du Comité de Pilotage Régional du PPAO - WAAPP
- l'édition et la diffusion en 2 000 exemplaires du journal n° 9, **"La Filière du Progrès"** consacrée aux enjeux sociaux de la Filière Coton, avec des données sur l'évolution de la production et des rendements sur la période 2005-2011
- l'édition et la diffusion régulière du Magazine WAAPP – INFOS, pour couvrir les actions du PPAO / WAAPP
- la diffusion de 44 magazines télé sur les activités des filières et des organisations professionnelles agricoles sur la première chaîne de la télévision nationale
- La couverture médiatique de 15 évènements majeurs dans divers domaines
- l'élaboration, l'édition et la diffusion de publication à l'usage des filières

Les principaux documents édités et diffusés sont : (i) 2 000 exemplaires du **Guide du Conseiller agricole de l'hévéa** (Tomes 2 et 3), (ii) la version finale sur CD de la bonne utilisation des produits phytosanitaires en culture bananière, (iii) le CD sur les techniques de lutte contre les maladies et parasites du bananier (iv) la version finale du support vidéo portant sur la formation à la saignée inversée, (v) 1 000 exemplaires du Catalogue des équipements de transformation de la noix de cajou et des produits dérivés du fruit de l'anacardier, (vi) l'édition et la diffusion du Rapport technique 2011 du FIRCA, (vii) l'élaboration de 2 films didactiques pour la formation des planteurs d'hévéa sur la saignée inversée et la stimulation au gaz éthylène et (xi) la conception de 5 dépliants, dans le cadre de l'assistance technique aux planteurs, portant sur la lutte contre les feux de brousse, la préparation de terrain, l'entretien des cultures immatures d'hévéa, le planting et la lutte contre le Fomès.



1.4 Contacts et échanges avec les institutions et les partenaires

En relation avec les ministères techniques, les représentants des filières et des institutions nationales, le FIRCA, a pris part au plan national et international à des initiatives de développement du secteur agricole et rural.

1.5 Gestion des bases de données du FIRCA

Pour une meilleure gestion des activités, de nouvelles versions de bases de données ont été développées et les anciennes bases ont été renforcées. Elles concernent (i) la nouvelle version de la base de gestion des projets exécutés par le FIRCA (FIRCA_GESPRO) devenue opérationnelle depuis le 5 janvier 2012, en remplacement de la première version, (ii) la Gestion Electronique des Documents (GED) devenue opérationnelle depuis le 2^{ème} trimestre 2012 ; désormais, les documents du FIRCA sont numérisés et les copies archivées électroniquement et accessibles par le logiciel **Alfresco**, permettant ainsi de réduire considérablement la consommation du papier, (iii) la gestion des ordres de paiement des projets financés par les bailleurs de fonds, dont l'utilisation a démarré en octobre 2012, (iv) une application pour la gestion des demandes d'engagement des dépenses et de suivi du budget de fonctionnement qui été testée et prête à l'utilisation, à compter de janvier 2013 et (v) l'actualisation du répertoire des prestataires de service du FIRCA, après accord du Conseil d'Administration, pour l'agrément définitif de 19 consultants individuel et de l'agrément provisoire de 2 structures prestataires de service ; à ce jour, le répertoire des prestataires du FIRCA comporte 388 consultants individuels et 77 structures dans tous les domaines d'intervention de l'institution.

1.6 Concertations avec les filières pour la fixation des taux de cotisation

Au cours de l'exercice 2012, les concertations pour la fixation des taux de cotisation ont concerné les quatre filières indiquées ci-dessous.

FILIERE	BUT /RÉSULTAT
HÉVÉA	Les concertations entamées en 2011 avec l'APROMAC ont abouti à la signature le 28 mars 2012, d'une convention accordant un financement complémentaire de 500 millions de FCFA destiné à l'assistance technique des producteurs ; cette convention prévoit également le reversement chaque année au FIRCA, de 25 FCFA/plant subventionné par le FDH, destinés à l'assistance technique aux nouveaux planteurs d'hévéa.
COTON	Des plaidoyers auprès de l'INTERCOTON pour faire passer le taux de cotisation professionnelle du 5F/kg à 10F/kg de coton graine ont abouti à l'introduction par l'INTERCOTON d'une requête auprès du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI).
PRODUCTIONS ALIMENTAIRES	Le document du cadre de concertation pour la mobilisation des cotisations professionnelles du secteur vivrier (maïs, mil, sorgho, igname, manioc, banane plantain, et les légumes) a été adopté au cours d'un atelier organisé du 14 au 16 mars 2012 ; sur la base des recommandations formulées, des réflexions sont en cours pour orienter la stratégie de mobilisation des cotisations professionnelles dans le secteur vivrier.
OIGNON	Les discussions entamées avec les représentants de la Filière dans le cadre d'un appui à la mise en place d'une interprofession et à la mobilisation des cotisations professionnelles ont abouti à un engagement de cette filière pour le démarrage de la cotisation professionnelle à partir de 2013 ; le montant de la cotisation est fixé à 0,50 F/kg d'oignon ; un Comité Ad Hoc a été mis en place le 11 octobre 2012 pour entamer la formalisation des cotisations professionnelles basées sur des quantités importées d'Europe et des pays de la CEDEAO.
RUMINANTS	Les concertations, momentanément suspendues pour cause des débats sur le prix de la viande, ont repris au 3 ^{ème} trimestre 2012 puis reportées au 1 ^{er} trimestre 2013, en raison d'indisponibilité de certains acteurs importants.

15.7 Elaboration, signature et application des textes réglementaires des cotisations professionnelles

Cinq textes réglementaires relatifs aux cotisations professionnelles des filières, mis dans le circuit en 2011 ou en 2012, n'ont pas été signés au cours de l'exercice 2012. Leur adoption et signature a été soumise à l'adoption de la présentation du FIRCA et au bilan de son action et de son impact sur les filières agricoles.

Il s'agit des projets de décret relatifs à la cotisation professionnelle dans la **Filière Banane dessert**, la **Filière Palmier à huile**, la **Filière Hévée**, la **Filière Coton** et la **Filière Anacarde**.

Dans l'attente de la signature de ces décrets introduit et pour assurer un caractère légal des cotisations, des protocoles d'accord sont signés entre le FIRCA et la Filière concernée.



2 MOBILISATION DES RESSOURCES



2.1 Ressources humaines et matériel roulant

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLE	2011		20112		VARIATION	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Cadre	22	36	24	53	2	9
Agent de maîtrise	11	28	14	31	3	27
Employé	6	15	7	16	1	17
TOTAL	39	100	45	100	6	15

Au 31 décembre 2012, le plan d'effectif du FIRCA s'établit à 45 agents contre 39 en 2011 soit une augmentation de 15%. Ce plan d'effectif comporte 24 cadres (53%), 14 agents de maîtrise (31%) et 7 employés (16%). Les 45 agents sont constitués de 11 femmes (24%) et 34 hommes (76%). 41 agents (91%) sont régis par un contrat à durée indéterminée et 4 (9%) par un contrat à durée déterminée.

Le matériel roulant du FIRCA en 2012 est de six véhicules contre quatre en 2011, dont quatre véhicules de mission affectés aux programmes des filières, un véhicule de fonction et un de liaison.

Le PPAO / WAAPP dispose en 2012 de 17 agents contre 5 en 2011. Le matériel roulant du PPAO/WAAPP est de 21 véhicules dont 6 pour l'UCTF et 15 affectés aux structures de mise en œuvre.

2.2 Ressources financières mobilisées en 2012

Les ressources financières du FIRCA en 2012 proviennent de quatre sources principales : (i) les cotisations professionnelles des filières participant au système de cotisation du FIRCA, (ii) les ressources financières mobilisées auprès de la Filière Café Cacao sur la base des projets, (iii) les subventions de l'Etat et (iv) les ressources des projets et programmes conventionnés.

Au titre des cotisations professionnelles

La situation des ressources financières mobilisées en 2012 (**tous guichets confondus**) auprès des onze filières de production agricole, participant au système formel de cotisation professionnelle du FIRCA :

18

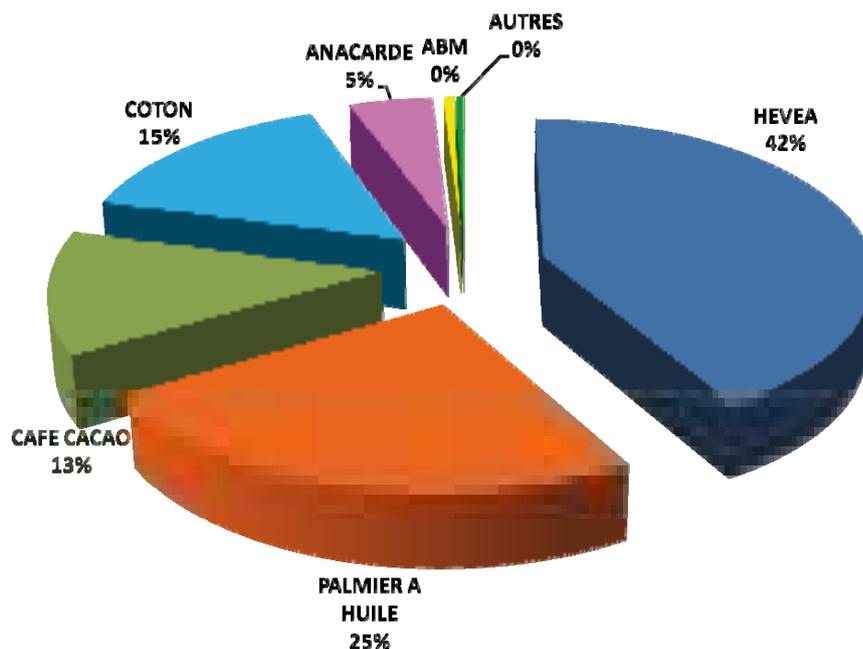
2011	2012	soit une hausse de 1 702 394 542 F CFA + 30,6%	
5 569 833 578 F CFA	7 272 228 120 F CFA		

Au titre de la Filière Café Cacao

La **Filière Café Cacao** ne participe pas au système formel de cotisation professionnelle du FIRCA. Son programme de développement est basé sur le financement de projets validés par l'organe de gestion de la filière. A ce titre, un montant de **1 052 500 395 FCFA** a pu être mobilisé au cours de l'exercice 2012 contre **1 182 502 313 FCFA** à la même période en 2011 (-11%). Sur ce montant mobilisé, **547 875 687 FCFA** sont destinés au financement du fonctionnement du FIRCA.

Le montant total des cotisations professionnelles mobilisées en 2012, selon les filières cotisantes concernées, se répartit comme suit :

SOURCE DE MOBILISATION	MONTANT (1.000.000 FCFA)
HEVEA	3 475
PALMIER A HUILE	2 062
CAFE CACAO	1 052
COTON	1 267
ANACARDE	387
ABM	48
AUTRES	48
TOTAL FILIERES	8 325



De façon générale, la mobilisation des ressources au sein des filières, au cours de l'exercice et par rapport à l'exercice 2011 dominé par la crise postélectorale, se caractérise par trois tendances au niveau des onze (11) filières cotisantes : (i) une tendance haussière des ressources financières mobilisées auprès de sept (7) filières, dont la Filière Hévéa (+27%), la Filière Palmier à Huile (+22%), la Filière Coton (55%), la Filière Anacarde (+48%) la Filière Avicole (+15%), la Filière Porcine (+8,4%), (ii) une tendance baissière des ressources financières mobilisées auprès de trois (3) filières, dont la Filière Banane (-6%), la Filière Ananas (-26%) et la Filière Ruminants (-49%) et (iii) une nouvelle entrée dans le système de cotisation professionnelle du FIRCA au troisième trimestre 2012, de la Filière Pêche Artisanale (maritime et continentale) qui a débuté sa cotisation professionnelle, avec une mobilisation d'un montant de 914 000 FCFA

Au titre des subventions de l'Etat

* Subventions directes de l'Etat

Le montant total mobilisé au 31 décembre 2012, pour le fonctionnement du FIRCA, s'élève à **880 000 000 FCFA** contre **319 000 000 FCFA** à la même période en 2011 **(+75,8%)**. La variation constatée entre les deux périodes résulte de l'octroi en 2012 d'une subvention exceptionnelle de **580 000 000 FCFA** au titre des arriérés de subvention de l'Etat.

* TVA exonérée

Le montant total mobilisé sur la TVA exonérée au 31 décembre 2012 s'élève à **542 954 463 FCFA** contre **306 022 640 FCFA** à la même période en 2011 (+77%).

La répartition des ressources de la TVA exonérée est la suivante, conformément à la Résolution du Conseil d'Administration :

APPUI PROGRAMME	135 738 847 FCFA
PROMOTION DES FILIÈRES	81.443.108 FCFA
CAISSE DE SOLIDARITÉ	61.121.476 FCFA
CONSTRUCTION DU SIÈGE DU FIRCA	264.650.951 FCFA

Au titre des ressources issues des projets et programmes conventionnés

* Ressources du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP)

Les fonds reçus des différentes sources de financement s'élèvent au 31 décembre 2012 à **4 809 862 050 FCFA** et s'analysent comme suit :

- apport initial par l'IDA aux fins de l'approvisionnement du compte désigné pour un montant de **1 500 000 000 FCFA** ;
- préfinancement par le FIRCA selon la clause de rétroactivité pour un montant de **619 110 855 FCFA**, intégralement remboursé par l'IDA dès la mise en vigueur du don H626-CI ;
- DRF remboursés par l'IDA sur le don H-626-CI pour **1 896 770 055 FCFA** ;
- Financement au titre du TRUST FUND Espagnol TF098014-CI pour **444 728 370 FCFA** ;
- apport de ressources au titre de la contrepartie nationale pour un montant de **347 202 770 FCFA** ;
- ressources issues de la vente des dossiers d'appel d'offres pour un montant de **2 050 000 FCFA**.

Les décaissements effectués au 31 décembre 2011, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet au titre des différentes catégories de dépenses, s'élèvent à **3 114 937 616 FCFA**, se répartissant ainsi qu'il suit :

LES DIFFERENTS FINANCEMENTS	
BIENS	1 109 934 269 FCFA
FORMATIONS	290 353 233 FCFA
SERVICES DE CONSULTANTS	990 740 011 FCFA
COÛTS OPÉRATIONNELS	563 910 103 FCFA

* Ressources du Projet WCF / Cocoa Livelihoods Program

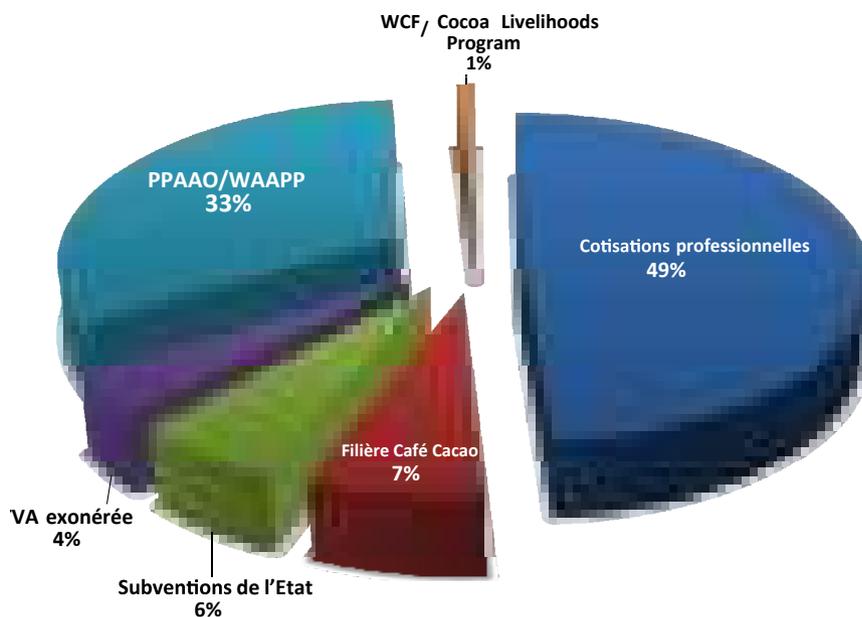
Le FIRCA a signé un accord de subvention avec la Fondation Mondiale du Cacao (WCF) dans le cadre du programme d'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao. Un acompte de démarrage du projet de **321 805 USD** a été versé au FIRCA, soit **169 269 340 FCFA**. L'utilisation des ressources est la suivante :

- **18 324 200 FCFA** à l'ANADER, pour le préfinancement des la formation des formateurs ;
- **131 675 800 FCFA** à l'ANADER pour la formation des producteurs aux bonnes pratiques de diversification et de gestion à la qualité des produits et l'accès au matériel végétal ;
- **19 269 340 FCFA** pour les frais de gestion du FIRCA.

* Ressources globales mobilisées au titre de l'exercice 2012

Les ressources globales mobilisées sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012 par le FIRCA s'élèvent à un montant de **14 726 814 287 FCFA**, se répartissant selon les différentes sources de mobilisation de la manière ci-après :

Cotisations professionnelles	7 272 228 120 Millards
Filière Café Cacao	1 052 500 395 Millards
Subventions de l'Etat	880 000 000 Millards
TVA exonérée	542 954 382 Millards
PPAAO/WAAPP	4 809 862 050 Millards
WCF / Cocoa Livelihoods Program	169 269 340 Millards



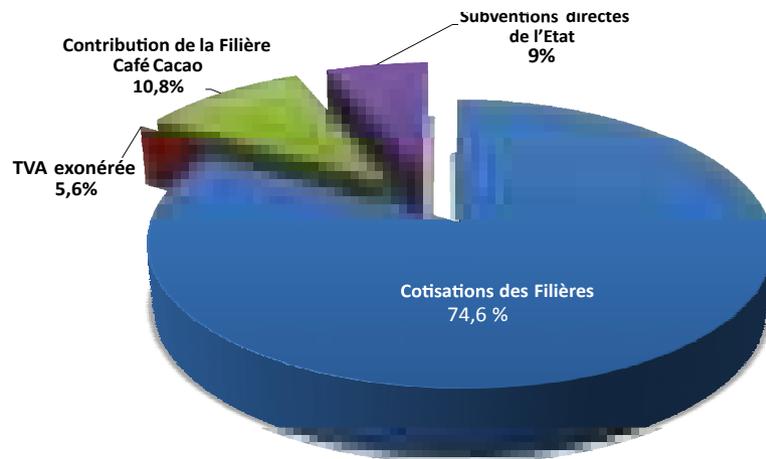
En combinant les ressources de la TVA exonérée et les subventions de l'Etat, la contribution de l'Etat est de **1 422 954 463 FCFA**, représentant **10%** des ressources globales mobilisées. De même, en considérant dans leur ensemble toutes les filières agricoles, le montant total mobilisé s'élève à **8 324 728 515 FCFA**, représentant **56%** des ressources globales mobilisées, tandis que les partenaires techniques et financiers ont contribué pour **4 979 131 390 FCFA (34%)**.

En résumé, au plan financier, l'exercice 2012 s'achève par : (i) la hausse significative des niveaux des cotisations mobilisées auprès de six filières cotisantes (Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Aviculture et Porcine) et l'entrée dans le système formel des cotisations professionnelles de la Filière Pêche Artisanale, (ii) la répercussion de cette hausse des ressources sur les Guichets du programme de développement des filières, dont le Guichet Conseil/Formation (+41%), le Guichet Appui aux OPA (+37%) et le Guichet Caisse Solidarité (+11%), excepté le Guichet Recherche qui a connu une légère baisse (6%) et (iii) la mobilisation des ressources au travers trois principales sources, à hauteur de 56% auprès des filières agricoles, de 34% des Programmes conventionnés avec les partenaires techniques et financiers et de 10% de l'Etat.

2.3 Affectation des ressources mobilisées en 2012

L'exercice 2012 s'achève sur une mobilisation de **9.747.682.897 FCFA** au niveau des filières agricoles et de l'Etat, dont **8.324.728.515 FCFA (85,4%)** provenant des filières agricoles et **1.422.954.382 FCFA (14,6%)** de l'Etat, selon les détails ci-dessous :

Cotisations des Filières	7 272 228 120
Contribution de la Filière Café Cacao	1 052 500 395
Subventions directes de l'Etat	880 000 000
TVA exonérée	542 954 382



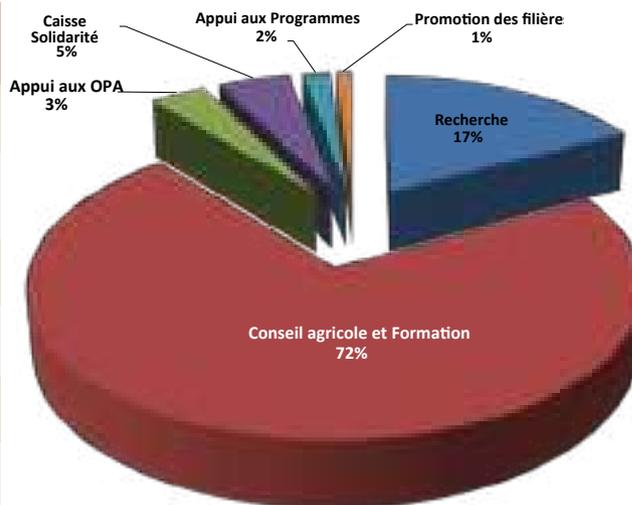
Au titre des ressources mobilisées pour les programmes

Le montant total des ressources destinées au financement du programme de développement des filières en 2012 s'élève à **7 715 992 058 FCFA**, dont **7 437 688 627 FCFA (96%)** en provenance des filières et à **278 303 431 FCFA (4%)** des produits de l'exonération de la TVA.

23

Sur les **7.715.992 058 FCFA** destinés au financement du programme de développement des filières, l'affectation aux différents guichets se présente ainsi qu'il suit :

GUICHETS	MONTANT EN 2012	MONTANT EN 2011	VARIATION
Recherche	1 332 613 425	1 411 206 814	Baisse de 6%
Conseil agricole et Formation	5 523 787 262	3 906 833 011	Hausse de 41%
Appui aux OPA	283 368 276	207 559 047	Hausse de 37%
Caisse Solidarité	359 041 211	267 690 174	Hausse de 34%
Appui aux Programmes	135 738 847	76 505 662	Hausse de 77%
Promotion des filières	81 443 108	45 909 397	Hausse de 77%

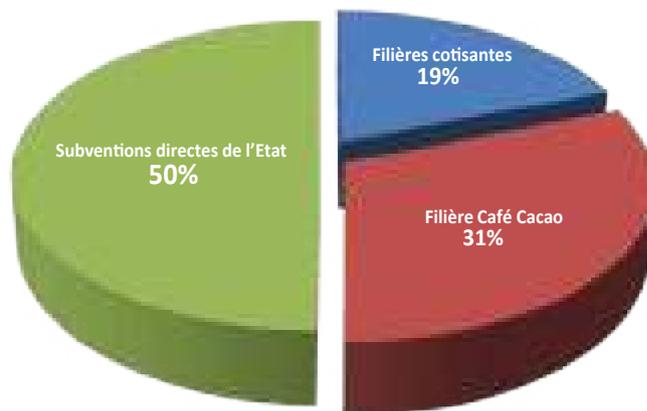


Au niveau des ressources destinées au financement du programme de développement des filières, par rapport à 2011, à l'exception du Guichet Recherche qui a enregistré une baisse de 6%, le fait remarquable de l'exercice 2012 est l'accroissement significatif des ressources financières mobilisées pour le compte des autres Guichets du FIRCA (Guichet Conseil agricole et Formation, Guichet Appui aux OPA Caisse Solidarité Appui aux Programmes Promotion des filières).

Au titre des ressources mobilisées pour le fonctionnement

Pour le fonctionnement, un montant de **1 767 039 888 FCFA** a été mobilisé en 2012 contre **1 303 995 738 FCFA** en 2011, soit une hausse de 36%. Ces ressources se répartissent comme suit :

GUICHETS	MONTANT EN 2012	MONTANT EN 2011	VARIATION
Subventions directes de l'Etat	880 000 000	319 000 000	Baisse de 76%
Filière Café Cacao	547 875 687	547 875 687	Baisse de 22%
Filières cotisantes	339 164 201	339 164 201	Hausse de 20%



Au titre des ressources pour la construction du Siège du FIRCA

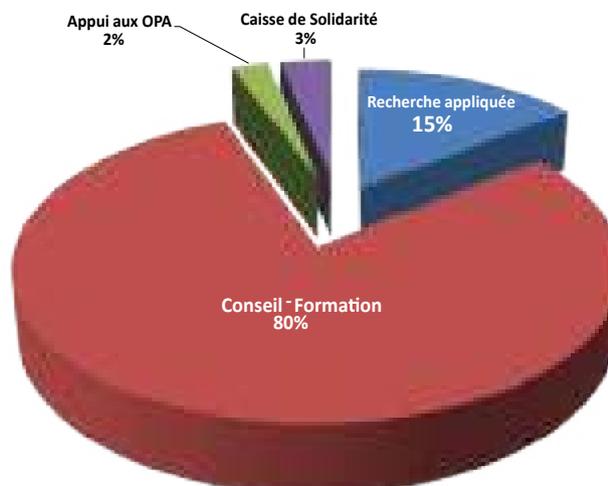
Au 31 décembre 2012, le montant total mobilisé des ressources pour la construction du siège du FIRCA s'élève à **264 650 951 FCFA** contre **157 664 689 FCFA** à la même période en 2011, soit une hausse de **106 986 162 FCFA (+68%)**. Cet accroissement résulte de l'augmentation en 2012 du taux de répartition des produits de la TVA sur ce guichet décidé par le Conseil d'Administration.

2.4 Situation des engagements du programme de développement des filières

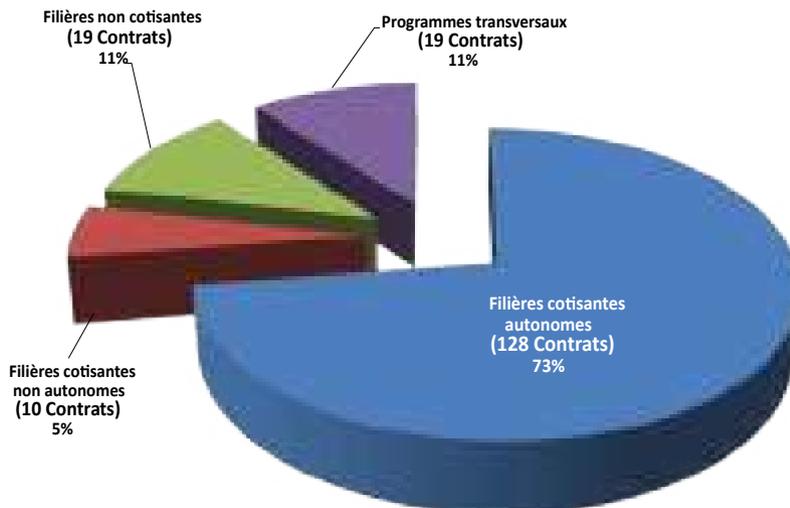
Au 31 décembre 2012, un montant global de **7 354 250 365 FCFA** a été engagé pour le financement du programme de développement des filières contre **6 399 357 320 FCFA** en 2011, soit une hausse de 15%. Cette hausse est imputable à la mise en œuvre des projets des filières, à la régularisation des arriérés d'engagements, par la liaison de tous les systèmes de suivi des programmes (FIRCA – GESPRO, TOMPRO) et à l'abandon du suivi extracomptable des engagements.

Ce montant global des engagements destiné au financement du programme de développement des filières se répartit comme suit dans les différents guichets du FIRCA :

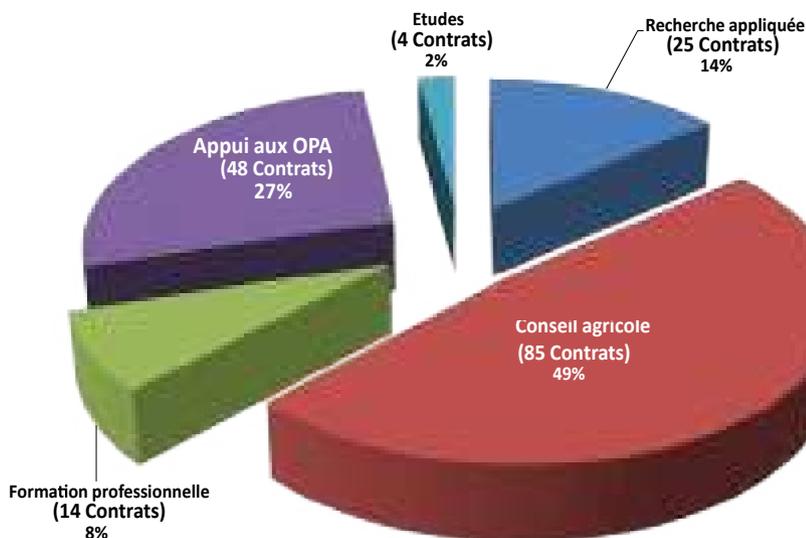
Conseil-Formation	5 861 000 000
Recherche appliquée	1 069 000 000
Caisse de Solidarité	245 000 000
Appui aux OPA	179 000 000



Les engagements de l'exercice 2012 ont donné lieu à la signature de **176 contrats** pour l'exécution des projets et leur suivi évaluation. La répartition des contrats est la suivante pour les différents projets du PAA 2012 :



Par domaine d'intervention du FIRCA, la répartition des contrats est la suivante :



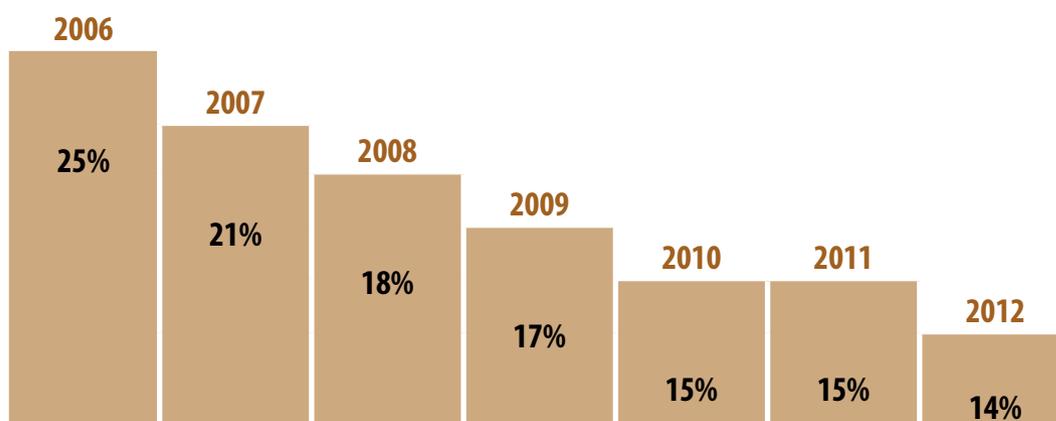
2.5 Bilan des cotisations professionnelles mobilisées sur la période 2004-2012

Depuis le démarrage des cotisations professionnelles de juin 2004 à décembre 2012, la situation des onze filières cotisantes, en conformité avec le mécanisme institutionnel du FIRCA et de la Filière Café Cacao, finançant son programme sur la base des projets retenus par l'organe de gestion, s'établit à un montant total de **44 158 553 709 F CFA**, contre un montant total de **35,833 milliards F CFA** en 2011 auprès des 12 filières de production agricole (Hévéa, Ananas, Banane, Mangue, Palmier à Huile, Café Cacao, Coton, Anacarde, Ruminants, Porc, Volaille et Pêches).

Ce montant total des ressources professionnelles se répartit comme suit :

	2011		2012	
	Montant en milliard de F CFA	Ressources mobilisées (%)	Montant en milliard de F CFA	Ressources mobilisées (%)
FINANCEMENT DES PROGRAMMES	30,518	86%	37,957	85%
FONCTIONNEMENT	5,315	14%	6,202	15%

Le niveau des charges de fonctionnement, provenant du système formel des cotisations professionnelles (12 filières concernées) et de la contribution financière de la Filière Café Cacao, connaît donc une baisse constante d'année en année.



Toutefois, en se limitant aux seules onze filières participant formellement au mécanisme de la cotisation professionnelle du FIRCA (exception faite de la Filière Café Cacao), le montant total des ressources mobilisées depuis le démarrage des cotisations professionnelles jusqu'au 31 décembre 2012 s'élève à **32,846 milliards F CFA**, dont **31,197 milliards F CFA (95%)** sont destinés au programme d'appui au développement de ces filières cotisantes et **1,649 milliard F CFA (5%)** au fonctionnement du FIRCA.

La participation des filières cotisantes aux charges de fonctionnement du FIRCA demeure donc constante depuis 2004 et s'établit à un niveau de **5%**, conformément aux engagements du FIRCA auprès des filières.

3

MISE EN ŒUVRE, GESTION ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES



Le programme de développement des filières est structuré en projets organisés autour des cinq domaines d'intervention du FIRCA : recherche appliquée, conseil agricole, formation professionnelle agricole, renforcement des capacités des OPA et études d'accompagnement.

3.1 Projets de recherche appliquée

Les projets de recherche appliquée conduits pour le compte des filières agricoles ont concerné en 2012, des projets de :

28

- génération de technologies et méthodes de gestion optimale des facteurs de production, pour les Filières Café Cacao, Hévéa, Palmier à huile et Banane dessert
- mise au point de méthodes efficaces de lutte contre les maladies et les ravageurs, pour les Filières Café Cacao, Hévéa, Cocotier, Coton, Anacarde et Banane dessert
- mise au point d'itinéraires techniques de production performants, pour les Filières Hévéa, Palmier à huile, Coton et Ananas
- conservation et transformation de produits, pour la Filière Cola
- mise au point de matériel performant de production et de reproduction, pour les Filières Hévéa, Palmier à huile, Coton, Anacarde, Productions Alimentaires et Elevages non Conventionnels.

3.2 Projets de conseil agricole

Les projets de conseil agricole exécutés pour le compte des filières agricoles ont concerné en 2012 :

- le transfert de technologies de lutte contre la maladie du Swollen Shoot du cacaoyer et l'amélioration de la productivité des vergers de cacaoyer et de la qualité des produits, pour la Filière Cacao
- l'assistance technique aux producteurs pour les Filières Hévéa, Palmier à huile, Coton, Anacarde, Banane dessert, Productions Alimentaires et Aviculture.

3.3 Projets de formation professionnelle agricole

Les projets de formation professionnelle agricole exécutés pour le compte des filières agricoles ont concerné en 2012 :

- la formation des acteurs des filières aux métiers agricoles, pour la Filière Hévéa

- la formation technique des acteurs des filières, pour les Filières Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Papaye, Productions Alimentaires, Pêche et Aquaculture et Elevages non conventionnels.

3.4. Projets de renforcement des capacités des OPA

Les projets de renforcement des capacités des OPA exécutés pour le compte des filières agricoles ont concerné en 2012 :

29

- des projets de structuration et gestion des OPA, pour les Filières Hévéc, Cocotier, Anacarde, Mangue, Cola, Productions Alimentaires, Porc, Ruminants, Pêches et Aquaculture et Elevages non conventionnels
- des projets de formation adaptés aux besoins exprimés par les OPA, pour la Filière Coton, et de formation des principaux leaders des filières à l'exercice de leurs responsabilités
- l'appui aux filières pour la planification de leurs activités et l'élaboration de leurs plans de développement, notamment pour les Filières Hévéc, Palmier à huile, Banane dessert, Ananas et Cola.

3.5. Etudes d'accompagnement

Pour l'exercice 2012, les principaux résultats indiquent :

- Au niveau de l'environnement socio économique des filières, que le démarrage des études de référence des Filières Hévéc, Palmier à Huile, Banane, Mangue est assujéti à l'actualisation des indicateurs de résultats et de performances du FIRCA
- Au niveau des données techno économiques des projets des filières, l'étude de faisabilité pour la réhabilitation et la création des postes d'observations (PO) et des Points d'Etudes Systèmes (PES) de la Filière Coton est en cours d'exécution depuis septembre 2012
- Au niveau de l'étude des marchés des produits agricoles ; les activités de terrain ont démarré pour l'étude de marché des produits et sous produits du cocotier, dont l'objectif est de connaître les différents produits et sous produits du cocotier, de caractériser l'offre et la demande des produits et sous produits du cocotier et de faire des propositions pour améliorer le circuit de commercialisation.

3.6. Restitution aux acteurs et bénéficiaires des projets exécutés

Les projets issus du Programme de Développement des Filières et des programmes transversaux achevés ou en cours d'exécution, ayant généré des résultats intéressants, ont fait l'objet de restitution aux acteurs et bénéficiaires des filières concernées.

Ces restitutions, qui visent à recueillir leurs avis et donner de nouvelles orientations, ont concerné en 2012, les Filières Palmier à huile, Anacarde, Banane dessert, Papaye, Productions Alimentaires et un programme transversal, portant sur le projet d'analyse situationnelle des connaissances, de l'attitude pratique et de l'offre de services de prévention et de prise en charge des IST et du VIH SIDA, dans les Filières Palmier à Huile, Hévéc et Coton.

3.6. Synthèse des projets en cours d'exécution de l'exercice 2012

Au début de l'exercice 2012, en accord avec les filières, il a été programmé pour être mis en œuvre, 118 projets actions. Néanmoins, lors des ateliers et des rencontres pour l'actualisation des projets, les acteurs des filières ont trouvé certains projets non pertinents c'est-à-dire ne cadrant plus avec leurs préoccupations et ont donc annulé leur mise à exécution. Ainsi, 8 projets ont été supprimés, dont 4 projets de recherche (1 projet café cacao et 3 projets palmier à huile), 1 projet de conseil agricole (café cacao), 2 projets de formation et 1 projet d'appui aux OPA (anacarde).

Dans cette condition, le nombre de projets prévus pour être exécutés est de 110 au lieu de 118 projets initialement prévus.

Sur la base de ce qui précède, le taux de réalisation des projets exécutés et/ou en cours d'exécution au cours de l'exercice 2012 s'établit à 80% (88 projets actions sur 110) contre 80,22% en 2011 (73 projets actions sur 91 prévus) et 69 % en 2010 (68 projets sur 99 prévus).

Selon les domaines d'intervention du FIRCA, les 88 projets exécutés et/ou en cours d'exécution sur les 110 projets prévus ainsi que les ressources financières engagées au cours de l'exercice se présentent comme suit :

- 36 projets de recherche appliquée sur les 46 prévus (78,3%), ayant nécessité un engagement financier de 1,211 milliard FCFA sur un montant total prévu de 3,340 milliards FCFA (36%)
- 13 projets de conseil agricole sur les 14 prévus (92,8%), avec un niveau d'engagement financier de 6,509 milliards FCFA sur un montant total de 5,909 milliards FCFA (110%)
- 8 projets de formation professionnelle et de renforcement des capacités sur les 13 prévus (61,5%), avec un niveau d'engagement de 183 millions FCFA sur un montant total prévu de 267 millions FCFA (68%)
- 22 projets d'appui aux OPA sur les 27 prévus (81,5%), avec un niveau d'engagement financier de 257 millions FCFA sur un montant total prévu de 556 millions FCFA (46%)
- 9 projets d'étude d'accompagnement sur les 10 prévus (90,0%), avec un niveau d'engagement financier de 77 millions de FCFA sur un montant total prévu de 183 millions de FCFA (42%).

Le taux de réalisation des projets de développement des filières de 80%, enregistré en 2012 est identique à celui de 2011. Au cours des quatre derniers exercices précédents, ce taux était de 69% en 2010, 65% en 2009, 62% en 2008 et 54% en 2007.

Les meilleurs taux de réalisation de 2012 et 2011 sont à rapprocher des bons niveaux de mobilisation des cotisations professionnelles qui ont connu au cours des deux exercices une amélioration notable, ainsi qu'à l'augmentation du nombre des filières cotisantes.

C'est ainsi qu'au niveau des filières elles-mêmes, 17 filières sur les 19 prévues au PAA 2012 (89%), à l'exception de la Filière Riz et de la Filière Canne à Sucre, ont eu à des degrés divers, des projets financés pour leur compte. Parmi les 17 filières concernées, 7 filières (41%) sont des filières cotisantes autonomes, 5 filières (29%) sont des filières cotisantes non autonomes et 5 filières (29%) sont des filières non cotisantes.

Le détail des intitulés des projets par filière et par domaine d'intervention du FIRCA, figure en annexe.

4 ÉVALUATION FINALE ET D'IMPACT DES PROJETS ET ACTIVITÉS EXÉCUTES



L'évaluation finale et l'impact des projets et activités exécutés sont résumés ci-dessous.

* Evaluation finale des projets et identification des acquis transférables



Pour la Filière Hévéa, l'évaluation finale en avril 2012 des cinq projets de recherche du premier cycle, a identifié les principaux acquis transférables aux producteurs ; il s'agit :

- pour le projet "Techniques culturales de l'hévéa minimisant l'incidence des pourridiés de racines (Fomes)", (i) de la carte sanitaire indiquant les niveaux d'attaques du Fomes dans les différents secteurs hévéicoles, devant servir d'outil de prise de décision par les opérateurs et (ii) de la technique minimisant l'incidence de Fomes, par abattage, dessouchage, détection et traitements fongicides
- pour le projet "Incidence de l'association Hévéa/Manioc sur le développement du pourridié des racines de l'hévéa", (i) de la culture de manioc sur butte, (ii) du maintien de la ligne d'hévéa à 1,5 m de celle du manioc, (iii) du respect de la densité de manioc à 10 000 pieds/ha, (iv) de l'utilisation des variétés de manioc à cycle court et (v) de la détection régulière du Fomes
- pour le projet "Détection et prévention des encoches sèches chez l'hévéa", deux fiches techniques sont prêtes pour diffusion, dont (i) « Détection et prévention des encoches sèches par des méthodes de biotechnologie » et (ii) « Comment minimiser l'encoche sèche chez l'hévéa ? »
- pour le projet "Association culturale Hévéa/Thaumatococcus daniellii", (i) de la technique de culture *T. daniellii* dans les interlignes d'hévéa a été maîtrisée et (ii) des informations utiles pour les producteurs sur les conditions de sa culture en fonction des clones
- pour le projet "Lutte contre les Loranthacées en plantation d'hévéa", de la carte sanitaire permettant aux acteurs de disposer des informations sur l'étendue du parasite et d'évaluer les risques sanitaires des grandes zones hévéicoles de la Côte d'Ivoire.



Pour la Filière Anacarde, l'évaluation finale du projet "Amélioration variétale de l'anacardier" en août 2012 dans les régions d'implantation du projet, a mis en évidence que les taux de réalisation des actions prévues sont très variables : (i) 4 régions prévues sur 4 (100%) au démarrage du projet ont été effectivement prospectées, (ii) 73 arbres haut producteurs sur les 74 identifiés (99%) ont été caractérisés pour des paramètres agromorphologiques, (iii) 5 arbres sur les 74 identifiés (7%) ont été introduits en collection des ressources génétiques à la Station de recherche de Lataha (Ferkessedougou) et (iv) les noix de 24 arbres sur les 74 identifiés (34%) ont fait l'objet de caractérisation technologique limitée à la norme ivoirienne (CODINORM).

En termes d'acquis du projet, il faut mentionner (i) 3 parcs à bois de 5 ha chacun créés à Tanda (Bondoukou), Ferkessedougou (Korhogo) et Madinani (Odienné), avec 2 780 pieds issus de 8 géotypes, dont 1079 pieds greffés et sevrés, soit un taux d'établissement de 39%, (ii) 3 vergers grainiers de 2 ha chacun créés à Tanda, Ferkessedougou et Mandinani, avec 611 pieds issus de 8 géotypes, dont 217 pieds greffés et sevrés, soit un taux d'établissement de 36%, (iii) un protocole de greffage mis au point, avec un taux de réussite estimé à 70% et (iv) un répertoire d'arbres haut producteurs en cours de validation.

Pour la Filière Mangue, le contrat pour l'évaluation finale du projet de renforcement des capacités des coopératives de production de mangue a été signé le 4 décembre 2012 et la mission d'évaluation est prévue dans le courant de janvier 2013.

* Evaluation d'impact des projets exécutés

Pour la Filière Hévéa, l'évaluation d'impact de l'assistance technique aux planteurs villageois d'hévéa, après l'analyse en juillet 2012 par les acteurs de la filière et le FIRCA, a abouti aux conclusions ci-après : (i) les objectifs de l'assistance technique aux planteurs villageois d'hévéa sont pertinents, (ii) le dispositif déployé assure la prise en compte de plus 50% des plantations en exploitation en zone traditionnelle et plus de 50% des plantations immatures en zone de développement, (iii) la qualité de saignée est globalement améliorée, à travers les meilleurs panneaux de saignée, une maîtrise croissante des critères de la qualité de saignée grâce à la contribution des écoles de saignée, mais les fortes consommations d'écorce (48%) et les blessures de saignée (40%) demeurent encore à des taux élevés, (iv) les plantations nouvellement créées sont établies et entretenues globalement selon les normes, par l'utilisation à 95% des plants en sacs et/ou des stumps de clones recommandés par la recherche, (v) le coût moyen annuel de l'assistance par planteur est passé de 40 240 FCFA en 2005 à 33 053 FCFA en 2010, avec un pic de 53 240 FCFA en 2007, (vi) la durabilité des acquis est renforcée par la présence continue et les performances des acteurs impliqués (interprofession, association des producteurs, FDH) et le suivi régulier des activités par le FIRCA.

Pour pallier les faiblesses et consolider les acquis en matière d'assistance technique aux planteurs villageois d'hévéa, des recommandations ont été faites par les évaluateurs au FIRCA, aux prestataires, aux organisations de la Filière et aux planteurs.

L'assistance technique aux producteurs d'hévéa, mise en œuvre par le FIRCA, est pertinente et contribue à l'amélioration de la productivité des vergers. Elle permet de prendre en compte plus 50% des plantations en exploitation en zone traditionnelle et plus de 50% des plantations immatures en zone de développement.

La qualité de la saignée est globalement améliorée, à travers les meilleurs panneaux de saignée, une maîtrise croissante des critères de la qualité de la saignée, grâce à la contribution des écoles de saignée. Néanmoins, il est à déplorer les fortes consommations d'écorce (48%) et les blessures de saignée (40%) qui demeurent encore à des taux élevés et qu'il convient d'améliorer.

Pour la Filière Palmier à Huile, l'évaluation de l'impact de l'assistance technique aux planteurs de palmier à huile, conduite sur la période 2005-2010, sur la base des contrats de prestations de service avec 16 coopératives et unités d'encadrement affiliées à la FENACOPAHCI a mis en évidence les points saillants ci-après : (i) les producteurs sont satisfaits de l'organisation de la collecte de régimes et de la réduction des taux de perte liée à l'immaturation des régimes récoltés, (ii) l'assistance technique développée a contribué à la mise en place au niveau des coopératives d'un système d'encadrement mieux structuré et animé par des agents bien formés, (iii) la meilleure maîtrise des critères de maturité et une meilleure organisation de la collecte des produits ont contribué à une réduction de 30% du taux de perte de production et (iv) la majorité



des producteurs estiment que l'assistance technique devra se préoccuper également de l'approvisionnement des producteurs en intrants, en plants et en petits outillages agricoles.

L'évaluation d'impact de l'assistance technique aux producteurs de palmier à huile fait ressortir une faiblesse de l'assistance, le faible niveau des agents, la prolifération des coopératives sans base suffisante pour assurer l'ensemble des charges prestées.

Des recommandations ont été faites au FIRCA, à la FENACOPAHCI, à IAIPH et au MINAGRI ; cette recommandation au MINAGRI porte sur (i) un réaménagement de l'arrêté n° 10 MINAGRI du 15 février 2002, afin de permettre à d'autres structures compétentes de faire de l'encadrement sous le contrôle du FIRCA, (ii) analyse rigoureux des dossiers d'agrément des coopératives, afin d'éviter une prolifération des coopératives dans une même aire géographique, préjudiciable à leur rentabilité.

5

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CONVENTIONNÉS

37



5.1 Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP)

La situation du niveau d'exécution du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) en Côte d'Ivoire, selon les composantes, est présentée ci-dessous.

COMPOSANTE 1 :

Conditions propices à la coopération régionale en matière de développement et de diffusion de technologies

- le Comité Technique d'Inscription au Catalogue (CTIC) a été mis en place et est opérationnel
- les études concernant : (i) l'actualisation et l'harmonisation des textes réglementaires sur les pesticides, et (ii) l'élaboration de l'Index phytosanitaire 2012 de la Côte d'Ivoire et de documents sur les bonnes pratiques d'utilisation des pesticides, ont démarré
- le service officiel des semences a élaboré une base de données qui a permis d'estimer les objectifs de production en 2012 de semences certifiées, a défini une carte semencière sur le territoire national comprenant 5 zones et établi un schéma de certification.

38 Les documents pour la certification des semences (rapport d'inspections au champ, certificat d'agrèage, certificats de conformité, certificats de déclaration de culture), ont été imprimés ; une partie des équipements sollicités a été remis au Service Officiel des Semences et Plants du MINAGRI, portant notamment sur 6 véhicules dont 5 pour les services déconcentrés.

COMPOSANTE 2 :

Centre National de Spécialisation (CNS) sur la banane plantain

Les premiers résultats indicatifs sont présentés ci-dessous.

- Au titre du Renforcement des installations et des équipements, le processus de réhabilitation des infrastructures des institutions du CNS a démarré par le recrutement du cabinet CEFAL, pour les études et le contrôle, qui devrait proposer les DAO afin de permettre de démarrer les travaux en 2013.

Quant aux équipements, les difficultés pour la définition des spécifications techniques par les institutions du CNS constituent un véritable obstacle pour engager le processus de leur acquisition. Par conséquent, l'appui du CIRAD a été sollicité, pour l'identification et l'élaboration des spécifications techniques.

Quelques équipements ont été acquis : 15 motos DT 125 et 20 motos RX 100, 4 tracteurs 50 CV avec accessoires et citerne tractée, des atomiseurs et des pulvérisateurs à dos.

- Au titre de l'appui aux projets de R/D et de diffusion du CNS, les résultats suivants ont été obtenus: (i) prospections et analyse des échantillons de sol sur environ 3.000 ha pour la détermination des aptitudes culturales des sols sous bananier et les possibilités d'amélioration de la fertilité par des amendements organiques et minéraux ; (ii) 2 nouvelles variétés de banane plantain sont en cours de diffusion auprès de 224 producteurs dont 69% de femmes dans 7 départements.
- Au titre du renforcement des capacités des chercheurs et autres acteurs du CNS, l'intégration des étudiants dans les programmes de recherche a démarré avec cinq étudiants, dont trois en thèse de doctorat.

COMPOSANTE 3 :

Financement à la demande du Développement et de l'Adoption des Technologies

Le mécanisme du fonds compétitif fonctionne bien.

- Au titre de la génération de technologies, l'appel à projets a permis de recueillir 46 propositions sur lesquelles 20 projets ont été sélectionnés et financés.

39 Au titre des projets commandités, dont les thématiques sont issues des ateliers de planification organisés avec les principaux acteurs, seize (16) projets ont été retenus et ont fait l'objet de 6 contrats avec des Universités et centres de recherche et les 1ers projets ont démarré courant novembre 2012, pour des résultats attendus pour fin décembre 2013.

- Au titre de la diffusion de technologies, sur dix-sept (17) projets de diffusion de technologies inscrits au PTBA, 4 projets sont achevés, 7 projets sont en cours et 6 projets n'ont pas démarré car reportés en 2013. Ces projets ont permis de :
 - réaliser et diffuser un répertoire des procédés et technologies de conservation et de transformation du manioc
 - diffuser 3 nouvelles variétés de maïs auprès de 1961 producteurs appartenant à 68 groupements ou coopératives dans 15 départements
 - diffuser 5 nouvelles variétés de manioc auprès de 1425 producteurs appartenant à 56 groupements ou coopératives dans 5 départements
 - former 1425 producteurs sur la technique de repage du manioc
 - diffuser la technique de production améliorée de rejets de bananier plantain par décapitation auprès de 590 producteurs appartenant à 16 groupements ou coopératives dans 8 départements

- former des producteurs aux techniques culturales de (i) production de semence de maïs (1961 producteurs), (ii) conduite de parcs à bois de manioc (1443 producteurs) et (iii) production de rejets de bananier plantain (590 producteurs)
 - vacciner 7 537 607 volailles réparties dans 2 959 localités et appartenant à 103 256 bénéficiaires (dont 24 667 femmes), contre la pseudo peste aviaire ou maladie de Newcastle, à l'origine d'un taux de mortalité de plus de 70% des poussins
 - élaborer les premières fiches techniques sur les colibacilloses, la gale, les strongles et la coccidiose en vue de l'actualisation du programme de prophylaxie en élevage de porcs modernes
 - constituer un noyau de 30 cochettes de 2ème génération et de 10 cochettes de race pure (importées de France) sur le site de production des géniteurs à Azaguié.
- Au titre de l'accès aux semences améliorées, le projet a contribué à la production de semences de maïs et de matériel de reproduction de banane plantain (vitro plants, vivo plants, rejets), d'igname, de manioc et de porc pour amorcer un processus durable de production de semences et de plants :
 - 12 tonnes de semences de base (G4) de maïs ont été produites, portant à 27.3 tonnes, la quantité de semences de base (G4) produite depuis le début du projet.
 - 136 tonnes de semences (R1) de maïs produits par les paysans multiplicateurs permettant d'ensemencer environ 6800 ha
 - 205 000 plantules et rejets issus de variétés de bananes sélectionnées produits et distribués permettant d'ensemencer environ 123 ha
 - 415 000 boutures de manioc de variétés améliorées produites et distribuées permettant d'ensemencer environ 41 ha
 - mises bas issues des inséminations, de 150 porcelets

5.2 Programme d'Amélioration de l'Economie Cacaoyère en Afrique de l'Ouest (CLP)

Le Programme d'Amélioration de l'Economie Cacaoyère en Afrique de l'Ouest (West Africa Cocoa Livelihoods Program) vise à améliorer les conditions de vie des petits producteurs de cacao de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Ghana, du Libéria et du Nigéria. Le programme prévoit de doubler dans 10 ans, les revenus du tiers des producteurs ouest africains à partir de sources diversifiées de revenus (cacao et autres produits que le cacao). La première phase de cinq ans (2009-2013) doit couvrir 200.000 ménages avec 1,6 millions de bénéficiaires. En Côte d'Ivoire, environ 60 000 cacaoculteurs seront touchés par le programme, dont les principaux objectifs sont: (i) améliorer l'efficacité de la commercialisation, (ii) améliorer la production et la qualité du cacao au niveau des plantations et (iii) améliorer la compétitivité des producteurs tout, en encourageant la diversification.

Ce Programme a été initié par la Fondation Mondiale du Cacao (World Cocoa Foundation), en partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates, le Ministère de Coopération Economique et de Développement de l'Allemagne, ainsi que douze Sociétés Exportatrices de Cacao.

Le programme se compose de 3 composantes : (i) Amélioration de l'efficience de la commercialisation, (ii) Amélioration de la productivité des cacaoyères et de la qualité des fèves (iii) Amélioration de la compétitivité des cacaoculteurs par la diversification de leur système de production à base de cacaoyers.

La composante 2 est attribuée à l'ANADER et implique le FIRCA, pour un montant de 1.406.000 \$ US, en vue de l'exécution des volets : "Former les cacaoculteurs aux bonnes pratiques de production et de gestion de la qualité à travers des approches innovantes" et "Améliorer le système d'approvisionnement en matériel végétal performant".

Les activités de formation de cette composante ont démarré, avec la mise en place des outils de formation (champs écoles paysans, vidéo champs écoles, parcelles de démonstration).

Au 31 décembre 2012, les résultats obtenus sont les suivants : (i) 9 445 producteurs, dont 390 femmes ont été formés à travers 372 sites de formation (objectifs de formation atteints à 82%), (ii) 1 656 ha de cabosses sélectionnées ont été mis à la disposition de 1 962 producteurs, soit un taux de réalisation de 83% et (iii) 911 producteurs, soit 46% des producteurs formés, ont appliqué au moins un thème de formation.

6

RÉALISATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012



L'exercice 2012 a été marqué par la réorganisation du Département Administration Finances et Comptabilité, avec la création au sein de ce Département de trois entités fiduciaires que sont : (i) le Service de Gestion des Cotisations des Filières pour la gestion des cotisations professionnelles et des dépenses afférentes aux programmes, (ii) le Service de Gestion Financière des Projets pour la gestion des projets cofinancés avec les partenaires au développement et (iii) le Service de Gestion du Fonctionnement pour les dépenses liées aux charges d'administration du Fonds.

Ces trois entités tiennent des comptabilités distinctes dont les états financiers sont audités séparément, par le Cabinet MAZARS Côte d'Ivoire pour les activités ordinaires du FIRCA et par le Cabinet Price WatersHouseCoopers pour le PAAO / WAAPP. Ces états financiers sont consolidés en fin d'exercice.

6.1. Etats Financiers des activités ordinaires du FIRCA

Le bilan des comptes au 31 décembre 2012 des activités ordinaires du FIRCA (Comptes de la gestion des filières et comptes pour l'administration du FIRCA) fait ressortir un résultat positif de **570, 275 millions FCFA** contre **422,63 millions de FCFA** en 2011 (**-284,28** en 2010, **-240,8 millions de FCFA** en 2009, **+24,4 millions de FCFA** en 2008, **-462,6 millions de FCFA** en 2007, **-242,6 millions de FCFA** en 2006 et **+37,2 millions de FCFA** en 2005).



Le compte de résultat des activités ordinaires (en milliers de FCFA) fait apparaître les éléments caractéristiques ci-dessous.

Tableau 1 : Eléments caractéristiques du compte de résultat

		31 DÉC. 2012	31 DÉC. 2011
PRODUITS			
Subventions d'exploitation		2 078 519	1 753 303
Produits accessoires		123 413	1 562
Revenus financiers		82 792	68 821
Produits H.A.O constatées		263 478	2 850
Reprise H.A.O		25 802	27 251
Transfert de charges		0	0
TOTAL DES PRODUITS	11	2 574 003	1 853 787
CHARGES			
Achats		67 620	66 913
Transports		2 870	2 437
Services extérieurs		464 973	362 581
Impôts et taxes		19 423	12 714
Autres charges		518 050	221 771
Frais de personnel		834 910	687 711
Dotations aux amortissements		49 252	40 458
Frais financiers		46 595	36 567
Pertes de change		0	0
Charges H.A.O		36	0
TOTAL DES CHARGES		2 003 728	1 431 150
RESULTAT	12	570 275	422 637

6.2 Etats Financiers du PPAO / WAAPP

Les comptes des projets s'équilibrent en emplois et en ressources. La situation financière du PPAO / WAAPP se présente dans le tableau de synthèse ci – dessous.

Tableau 2 : Eléments caractéristiques des comptes du PPAO/WAAPP

PROGRAMME DE PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PPAO/WAAPP)
SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2012
(Montants exprimés en milliers de FCFA)

Emplois	Notes	31/12/2012	31/12/2011	Ressources	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Dépenses d'équipement	3	764 534	82 986	Subvention équip. IDA reçue	11	738 530	64 871
				Subvention équip. Etat reçue	13	10 945	18 107
Dépenses d'exploitation	4	2 352 759	640 670	Subvention équip. IDA à recevoir	5	13 669	-
				Subvention équip. Etat à recevoir	5	-	-
				Sous total subv. Equip		763 144	82 986
				Subvention exploit. IDA reçue	11	2 018 664	559 921
				Subvention exploit. Trust Fund reçue	12	221 105	-
				Subvention exploit. Etat reçue	13	77 677	11 107
				Subvention exploit. IDA à recevoir	5	32 892	77 953
				Subvention exploit. Trust Fund à recevoir	5	238	-
				Subvention exploit. Etat à recevoir	5	187	2 473
				Produits de DAO	14	1 996	30 107
				Produits divers obtenus	15	1 390	-
				Sous total subv. Exploit.		2 354 149	640 670
Total dépenses		3 117 293	723 656	Total subventions		3 117 293	723 656
Etat, subv équip à recevoir	5	-	-	Avance en compte désigné IDA	16	1 500 000	1 500 000
Etat, subv exploit à recevoir	5	187	2 473	Avance en compte désigné TRUST FUND	17	250 000	-
IDA, subv équip à recevoir	5	13 669	18 107	Avance en compte Etat	18	258 594	22 107
IDA, subv exploit à recevoir	5	32 892	77 953	Compte d'attente ressources de DAO	19	54	1 047
IDA, DRF à établir	6	134 082	5 693	Compte d'attente subvent* préfinancemnt	20	73 815	-
IDA, DRF en cours de remboursement	7	144 674	-				
IDA, DPD en cours de paiement		36 371					
T.F, subv exploit à recevoir	5	238					
T.F, DRF établir	6	13 237					
T.F, DRF en cours de remboursement	7	13 140					
Préfinancement accordé au PSAC	8	12 769					
Préfinancement accordé au WAAPP 1.C	8	15 200					
Préfinancement accordé au CORAF	8	44 718					
Debiteurs divers	9	20					
Total subventions		461 197	104 226	Total avances		2 082 463	1 523 157
IDA/ Compte désigné BCEAO	10	81 715	-	Préfinancement FIRCA	21	-	21 751
IDA/ Compte projet BACI	10	1 111 010	1 447 723	Fournisseurs	22	16 429	29 931
T.F/ Compte désigné BCEAO	10	20 726	-	Retenue 15% impôt foncier	23	1 800	261
T.F/ Compte projet BACI	10	202 659	-	Crédeur Divers	24	36 371	-
Comptes de contrepartie ETAT	10	258 594	22 105				
Caisse IDA	10	425					
Caisse Contrepartie	10	683	1 047				
Caisse DAO	10	54					
Total Trésorerie		1 675 866	1 470 875	Total dettes		54 600	51 941

6.3 Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2012

Le bilan consolidé des comptes au 31 décembre 2012 des activités ordinaires du FIRCA (Comptes de la gestion des filières et comptes pour l'administration du FIRCA) et des comptes du PPAO / WAAPP fait ressortir un résultat positif de **570, 275 millions FCFA** contre **422,63 millions de FCFA en 2011**.

Le résultat consolidé (en milliers de FCFA) fait apparaître les éléments caractéristiques ci-dessous.

Tableau 3 : Eléments caractéristiques des états financiers consolidés

		31 DÉC. 2012	31 DÉC. 2011
PRODUITS			
Subventions d'exploitation		2 078 519	1 753 303
Produits accessoires		123 413	1 562
Revenus financiers		82 792	68 821
Produits H.A.O constatées		263 478	2 850
Reprise H.A.O		25 802	27 251
Transfert de charges		1 712 089	0
TOTAL DES PRODUITS	11	4 286 092	1 853 787
CHARGES			
Achats		217 831	66 913
Transports		24 134	2 437
Services extérieurs		1 529 594	362 581
Impôts et taxes		24 429	12 714
Autres charges		718 322	221 771
Frais de personnel		1 105 625	687 711
Dotations aux amortissements		49 252	40 458
Frais financiers		46 595	36 567
Pertes de change		0	0
Charges H.A.O		36	0
TOTAL DES CHARGES		3 715 817	1 431 150
RESULTAT	12	570 275	422 637

7

DIFFICULTÉS MAJEURES DE L'EXERCICE 2012



Les difficultés majeures de l'exercice 2012 sont essentiellement liées au retard accusé dans la mise en place dans le délai requis des organes de gouvernance du FIRCA pour le mandat 2011-2013 et à l'absence de ressources financières pour assurer l'exécution du programme de développement de la Filière Café Cacao.

Le retard dans la mise en place des organes de gouvernance (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) a entraîné quelques dysfonctionnements dans la gestion du FIRCA qui se sont traduits, notamment par :

- la non approbation formelle du Programme Annuel d'Actions 2012 et du Budget de l'exercice 2012 par le Conseil d'Administration avant la fin de l'exercice 2011 ; cette approbation est intervenue le 14 juin 2012
- le retard de la publication du Rapport Technique 2011 qui finalement n'a été réalisée qu'en septembre 2012 au lieu de mai 2012.

L'absence de ressources financières ne permet toujours pas de bâtir un programme cohérent et ambitieux de développement de la Filière Café Cacao. Il en découle de cette situation :

- l'absence de financement pour la mise en œuvre d'un programme de professionnalisation des acteurs de la filière
- la difficulté de mobilisation de ressources pour assurer la poursuite des projets de recherche appliquée et de conseil agricole en cours.

Pour diverses raisons, à savoir l'indisponibilité de financement dans les Filières Café Cacao, Cola et Elevages Non Conventionnels, la non pertinence pour les acteurs de la Filière Palmier à Huile des projets initialement planifiés, les réformes en cours dans les Filières Coton et Anacarde, des projets ont été supprimés du Programme Annuel d'Action 2012.

8

ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2013



L'exercice 2013 constitue la deuxième année de mise en œuvre du deuxième Plan opérationnel 2012-2014. Aussi, les actions à conduire au cours de cet exercice, tiennent-elles compte, d'une part, des enseignements du bilan de l'exécution du premier Plan opérationnel 2009-2011 et, d'autre part, des objectifs poursuivis par le Plan opérationnel 2012-2014. Ces objectifs restent conformes aux objectifs visés par le Plan stratégique du FIRCA pour la période 2009-2014.

8.1 Axes d'actions pour 2013

Les axes d'actions du PAA 2013 visent à la réalisation de l'objectif global du Plan Opérationnel 2012-2014 qui est "Les services rendus par le FIRCA aux filières sont performants". Ainsi, à l'instar du PAA 2012, ces axes d'actions s'articulent autour des trois principaux résultats du Plan Opérationnel 2012-2014 que sont :

1. La mise en œuvre des projets des filières est efficace, à travers les cinq domaines d'intervention ci-après :

- la Recherche Appliquée,

se traduisant par les actions suivantes : (i) le transfert des technologies éprouvées à la vulgarisation et la mise au point des méthodes de gestion optimales des facteurs de production, (ii) la mise au point des itinéraires techniques performants, (iii) la mise au point de technologies de conservation et de transformation adaptées, (iv) le renforcement des capacités des institutions nationales de recherche et d'appui, (v) la disponibilité du matériel de production et de reproduction adapté aux besoins des producteurs.

- le Conseil Agricole,

caractérisé par les actions suivantes : (i) la mise à la disposition des acteurs des filières des technologies éprouvées et (ii) la mise en place des centres de gestion, rendant des services aux acteurs des filières.

- la Formation Professionnelle Agricole,

se traduisant par les actions suivantes : (i) la formation des acteurs des filières aux métiers agricoles, (ii) la formation technique des acteurs des filières.

- le Renforcement des Capacités des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA),

à travers les actions suivantes: (i) les appuis pour une meilleure structuration et une bonne gestion des OPA, (ii) la conduite de formations adaptées aux besoins des OPA, (iii) l'appui à l'élaboration de plans de développement adaptés (plan stratégique et plan opérationnel) pour les OPA et les filières

- les Etudes d'Accompagnement,

essentiellement axées sur les actions suivantes : (i) la connaissance de l'environnement socio économique des filières, (ii) la production des données technico économiques sur les projets des filières et (iii) la connaissance des marchés des produits agricoles.

2. La disponibilité des ressources financières est optimisée, grâce à :

(i) l'amélioration de la mobilisation des cotisations auprès de chaque filière cotisante et l'intégration de nouvelles filières, (ii) l'optimisation de la mobilisation des ressources auprès de l'Etat (iii) l'optimisation de la mobilisation des ressources auprès des partenaires au développement.

3. La gestion du FIRCA est efficace, qui passe par :

(i) l'amélioration de la performance du système d'information, (ii) le renforcement de la communication agricole et la promotion des filières, (iii) l'amélioration de la qualité des services rendus aux filières et (iv) l'amélioration de la performance de l'administration du FIRCA.

8.2 Projets et actions de l'exercice 2013

Le Programmes Annuel d'Actions 2013 intègre des projets émanant du PAA 2012 et des nouveaux projets (issus de nouvelles planifications réalisées en 2012 ou déjà existants dans le portefeuille de projets des filières mais non inscrits au PAA 2012).

Ainsi, 103 projets-actions (94 projets spécifiques des filières et 9 actions des programmes transversaux), dont 43 anciens¹ projets et 4 anciennes actions du PAA 2012, 51 projets nouveaux² et 5 actions nouvelles, ont été retenus pour le PAA 2013, contre 118 projets-actions en 2012, soit une baisse de 15 projets (environ -13%).

L'ensemble des projets-actions de l'exercice 2013 implique un total de 19 filières de production agricole.

Les 103 projets-actions prévus au PAA 2013, d'un montant total de **10,102 milliards FCFA** contre **10,256 milliards FCFA** en 2012, soit une baisse de **0,154 milliard** (-1,5%) du budget des programmes, se répartissent, selon les domaines d'intervention du FIRCA, comme suit :

- **44 projets de Recherche Appliquée** (42,7% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **2,278 milliards FCFA** (22,6% du coût total des projets)
- **10 projets de Conseil Agricole** (9,7% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **6,695 milliards FCFA** (66,3% du coût total des projets)
- **12 projets de Formation Professionnelle Agricole** (11,7% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **0,207 milliard FCFA** (2% du coût total des projets)

1 Ancien projet: projet récurrent ou à phases multiples et/ou projet inscrit au PAA 2012 et dont le contrat d'exécution a été signé ou le sera avant fin décembre 2012

2 Nouveau projet : projet inscrit au PAA 2012 mais non exécuté (contrat d'exécution non signé à fin décembre 2012) et /ou projet nouvellement introduit au PAA 2013

- **22 projets de Renforcement des Capacités/Appui aux OPA** (21,4% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **0,377 milliard FCFA** (3,7% du coût total des projets)
- **6 projets d'Etude d'Accompagnement** (5,8% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de **0,157 milliard FCFA** (1,6% du coût total des projets)
- **9 actions des Programmes Transversaux** (8,7% du portefeuille des projets-actions), d'un coût de **0,388 milliard FCFA** (3,8% du coût total des projets).
Les 103 projets-actions du PAA 2013 concernent :
 - **7 filières cotisantes autonomes** (Café Cacao, Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane et Aviculture) pour 57 projets (représentant 55% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **9,260 milliards** (soit 91,7% du coût total des projets-actions)
 - **5 filières cotisantes non autonomes** (Ananas, Mangue, Porcine, Ruminants et Pêche et Aquaculture) pour 9 projets (représentant 9% du portefeuille de projets-actions), d'un coût global **0,115 milliard** (soit 1,1% du coût total des projets-actions)
 - **7 filières non cotisantes** (Productions Alimentaires, Elevages Non Conventionnels, Canne à Sucre, Cocotier, Fruits, Cola, Productions Forestières) pour 28 projets (représentant 27% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **0,339 milliard** (soit 3,4% du coût total des projets-actions)
 - **9 actions réparties en deux programmes transversaux** (professionnalisation des acteurs des filières et promotion des filières agricoles), représentant 9% du portefeuille de projets-actions, d'un coût total de **0,388 milliard** (soit 3,8% du coût total des projets-actions).

OUTRO



CONCLUSION

Par rapport à 2011, l'exercice 2012 du FIRCA s'achève sur une amélioration de la mobilisation des ressources financières auprès des filières de plus de **1,7 milliard FCFA**, soit un accroissement de plus de **30%**.

Le taux de réalisation de la mobilisation des ressources financières par rapport aux prévisions de l'exercice est de **92%**. Cette performance est attribuée aux filières ayant une bonne capacité de mobilisation des ressources (Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde et Avicole).

Consécutivement à l'amélioration des niveaux de cotisation professionnelle, les ressources financières destinées au financement du programme de développement a aussi connu une amélioration, sauf le Guichet Recherche qui a enregistré une baisse de **6%**. Quant aux autres guichets, la situation des augmentations se présente comme suit : (i) **41%** pour le Guichet Conseil agricole et Formation, (ii) **37%** pour le Guichet Appui aux OPA et (iii) **11%** pour la Caisse de Solidarité.

Dans l'optique de l'**optimisation des ressources** et pour mieux assurer le financement du programme de développement des filières, les échanges entamés avec Word Cocoa Foundation (WCF) ont abouti à la signature d'un contrat portant sur un montant de **1.406.000 \$ US** sur deux ans, destiné au Programme d'Amélioration de l'Economie Cacaoyère en Afrique de l'Ouest (CLP), dont la Côte d'Ivoire est partie prenante.

Dans le même ordre d'idées, les négociations avec l'Union Européenne ont débouché sur la programmation de la mise en œuvre du Programme de Relance de la Recherche Cotonnière (PRRC), pour un financement de onze projets d'un montant de **1,143 milliard FCFA** au titre de l'exercice 2013. D'autres initiatives, en cours avec des partenaires financiers internationaux pourraient déboucher, d'ici la fin du Plan opérationnel 2012-2014 sur de nouveaux programmes conventionnés. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la formation de 15 agents du FIRCA aux stratégies de mobilisation de ressources extérieures et à une approche ciblée des bailleurs de fonds, afin de pouvoir accompagner les filières dans le montage des projets bancables.

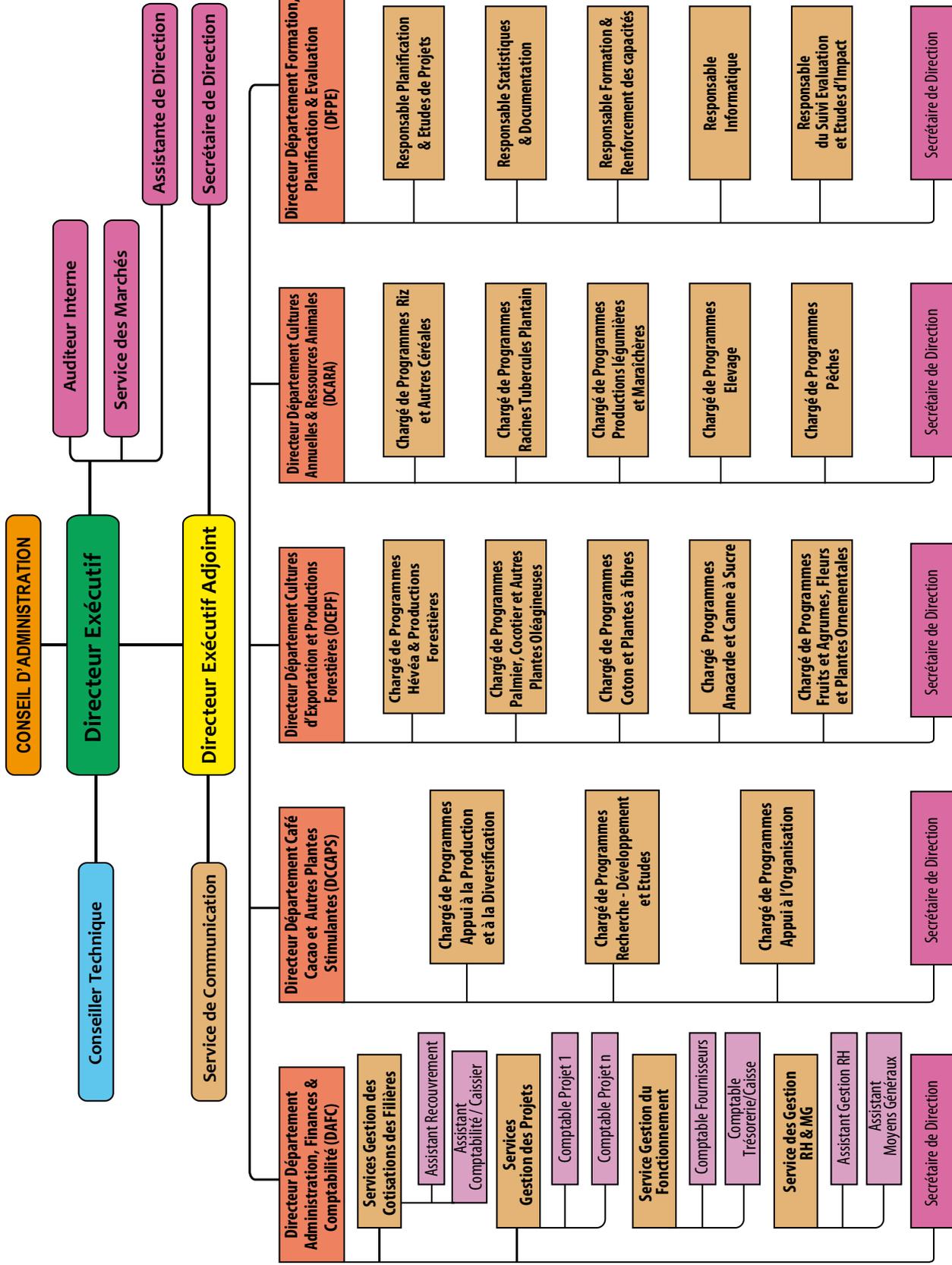
Quant à l'évolution de l'exécution de l'ensemble des projets, les **projets relevant du transfert de technologies en provenance du sud est asiatique** en cours d'adaptation dans les zones hévéicoles de Côte d'Ivoire, des résultats prometteurs ont été enregistrés. C'est le cas du dispositif de protection du latex contre la pluie qui améliore de **22%** la récolte, du stimulant MORTEX qui augmente la production du caoutchouc de **30 à 35%** et de la stimulation au gaz éthylène des arbres d'hévéa âgés de plus de 15 ans qui accroît la production de latex d'au moins **70%**.

La nouvelle ambition du FIRCA, sur le court et le moyen terme, est de contribuer à placer l'agriculture vivrière ivoirienne au cœur des politiques nationales de développement, en facilitant aux producteurs l'accès à des techniques simples, classiques, raisonnées, ainsi qu'au matériel végétal performant (semences, semenceaux et plants) qui améliorent durablement le rendement des terres. Les projets de développement des filières concernées au niveau du Plan opérationnel 2012-2014 du FIRCA, en cours de mise en œuvre, devront y contribuer.

ANNEXES

- 1. SCHEMA ORGANISATIONNEL DU FIRCA AU 31 DECEMBRE 2012**
- 2. SITUATION DES RESSOURCES MOBILISEES AU 31 DECEMBRE 2012**
- 3. SITUATION DES CONCERTATIONS, DES TAUX DE COTISATION ET DES TEXTES REGLEMENTAIRES EN FIN DECEMBRE 2012**
- 4. ETAT DE SUIVI DES REALISATIONS DES PROJETS AU COURS DE L'EXERCICE 2012**
- 5. SYNTHESE GENERALE DES COUTS PAR FILIERE ET PAR DOMAINE DU PROGRAMME 2013**
- 6. TABLEAU DES REALISATIONS 2012 SELON LES FILIERES**
- 7. BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2012 DU FIRCA**
- 8. BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2012 DU PPAAO / WAAPP**
- 9. BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2012 CONSOLIDE**
- 10. TABLEAU D'EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT ET DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT POUR L'EXERCICE 2012**
- 11. PROJETS PAR FILIERE ET PAR DOMAINE D'INTERVENTION DU FIRCA**
- 12. LETTRE D'OPINION DE MAZARDS CÔTE D'IVOIRE POUR LES ACTIVITES ORDINAIRES DU FIRCA**
- 13. LETTRE D'OPINION DE PRICEWATERHOUSE COOPERS POUR LE PPAAO/WAAPP**

ORGANISATION DE LA DIRECTION EXECUTIVE 2012 – 2014



ANNEXE 2

SITUATION DES RESSOURCES MOBILISEES AU 31 DECEMBRE 2011

RESSOURCES	POUR LA PERIODE SE TERMINANT LE 31/12/12		
	(1)	(2)	(3) = (2)- (1)
	REALISATIONS	BUDGET	RESTANT DU
CACAO	1 052 500 395	2 205 850 000	1 153 349 605
PALMIER A HUILE	2 526 649 409	2 027 500 000	-499 149 409
HEVEA	4 376 583 827	2 959 200 000	-1 417 383 827
ANANAS	8 488 674	12 300 000	3 811 326
BANANE	63 466 781	72 300 000	8 833 219
MANGUE	1 675 404	11 800 000	10 124 596
COTON	1 342 570 485	1 615 000 000	272 429 515
ANACARDE	405 364 191	330 000 000	-75 364 191
RUMINANTS	351 400	7 500 000	7 148 600
PORC	9 308 000	8 000 000	-1 308 000
VOLAILLE	28 545 136	16 400 000	-12 145 136
PECHE	914 000	10 000 000	9 086 000
PRODUITS BANCAIRES	82 730 000	120 802 000	38 072 000
TOTAL GENERAL RESSOURCES	9 899 147 702	9 396 652 000	-502 495 702

RESSOURCES TVA EXONEREE	POUR LA PERIODE SE TERMINANT LE 31/12/12		
	(1)	(2)	(3) = (2)- (1)
	REALISATIONS	BUDGET	RESTANT DU
APPUI AUX FILIERES AGRICOLES	135 738 847	113 750 000	-21 988 847
CONSTRUCTION SIEGE	264 650 951	182 000 000	-82 650 951
COMMUNICATION & PROMOTION DES FILIERES	81 443 108	68 250 000	-13 193 108
CAISSE DE SOLIDARITE	61 121 476	91 000 000	29 878 524
Total	542 954 382	455 000 000	-87 954 382

Cette situation ne prend pas en compte le solde trésorerie pour les programmes d'un montant de 2.884 millions de FCFA.

SITUATION DES CONCERTATIONS, DES TAUX DE COTISATION ET DES TEXTES REGLEMENTAIRES EN DECEMBRE 2012

N°	FILIERES	CONCERTATIONS	ACCORD SIGNE	TAUX SUR 5 ANS	TAUX 1ère ANNEE	DECRET SIGNE	ARRETE SIGNE	SITUATION DES COTISATIONS
1	CAFE CACAO(*)	3 réunions en 2004, 2005 et 2006	24 septembre 2006	10 FCFA/KG de cacao	8 F CFA/ KG cacao (5 FCFA /Kg accordé en définitive par les textes)	N° 2007 -55 du 07 février 2007	N° 124/MINAGRI/MEF du 20 avril 2007	Pas d'application des textes réglementaires 0,5 FCFA/Kg cacao de 2004 à fin septembre 2009 pour le fonctionnement ; montant supprimé pour la campagne 2009-2010 Pas de cotisations pour les programmes mais financement de projets par l'ex-CESPP-CC, l'ex CGFCC et le Conseil du Café et du Cacao
2	HEVEA	2 réunions en 2004	14 mai 2004	7,8 FCFA/Kg de caoutchouc humide	- 6 FCFA/KG pour les producteurs - 3 FCFA/KG pour les agro-industriels	N° 2005-136 du 10 mars 2005	Pas de nouvel d'arrêté à ce jour	Cotisations mobilisés depuis le 1 ^{er} juin 2004
		3 réunions en 2010 2 réunions en 2011	12 août 2010 3 novembre 2011	10 FCFA/KG de caoutchouc humide	Sans changement			Contribution exceptionnelle de 500 millions FCFA pour 2012 et de 25 FCFA par plant subventionné par FDH pour 2013 Un nouveau décret attendu en 2013
3	PALMIER A HUILE	3 réunions en 2004 et 2005 Atelier de l'APH des 10, 11 et 12 février 2009 Réunion du 2 février 2011	11 janvier 2005 12 février 2009 2 février 2011 : signature d'un protocole d'accord reprenant les principales décisions et donnant lieu à un caractère légal aux nouveaux taux de cotisation, dans l'attente de la signature du décret	1268 FCFA/tonne de régime de palme 200 FCFA/tonne de régime 900FCFA/tonne d'huile de palme brute 2000 FCFA/t de régime pour le conseil agricole	1268 FCFA/tonne de régime de palme 200 FCFA/tonne de régime 900 FCFA/tonne d'huile de palme brute 1 500 FCFA/t de régimes de palme pour le conseil agricole 200 FCFA/t de régime de palme pour les planteurs et les agro-industriels de 1 ^{ère} transformation et 900 FCFA/t d'huile de palme pour les industriels de 2 ^{ème} transformation pour la recherche appliquée	N° 2005 – 198 du 09 juin 2005 N° 2005 – 198 du 09 juin 2005	N° 305 du 14/09/2005 N° 014 du 06 mai 2009	Cotisations mobilisées depuis avril 2005 mais limitées au Guichet Conseil agricole Démarrage en 2009 de la cotisation pour le financement du Guichet Recherche Un nouveau décret est attendu en 2013

* La filière assure le financement de son programme de développement sur la base des projets acceptés par l'organe de gestion en place.

SITUATION DES CONCERTATIONS, DES TAUX DE COTISATION ET DES TEXTES REGLEMENTAIRES EN DECEMBRE 2012 (suite)

N°	FILIERES	CONCERTATIONS	ACCORD SIGNE	TAUX SUR 5 ANS	TAUX 1ère ANNEE	DECRET SIGNE	ARRETE SIGNE	SITUATION DES COTISATIONS
4	COTON	3 réunions en 2004 et 2005	07 juin 2005	5 FCFA/KG de coton graine	5 FCFA/KG de coton Graine	N° 2006 – 80 du 31 mai 2006 Actualisation du Décret 2006	N° 2010-110 du 10 février 2010	Démarrage effectif de la cotisation en avril 2008, après 6 mois de campagne de commercialisation Les cotisations se poursuivent pour la campagne de commercialisation 2011-2012. Requête de l'INTERCOTON auprès du MINAGRI pour une augmentation de la cotisation professionnelle de 5 F/kg à 10 F/kg de coton graine Un nouveau décret attendu en 2012
5	ANACARDE	1 réunion en 2005	25 mai 2005	5 FCFA/KG de noix cajou	2 FCFA/KG de noix cajou Effectif : 1FCFA/kg de noix de cajou	N° 2006 – 79 du 31 mai 2006	N° 2010-109 du 10 février 2010	Démarrage effectif de la cotisation en mai 2008 et sur toute l'année 2009 Poursuite des cotisations pour la campagne 2012. Un nouveau Décret attendu en 2012
6	RIZ LOCAL	1 réunion en 2006		3 FCFA/KG riz importé	2,62 F / KG riz importé	Textes	Soumis non signés	Pas de cotisation à ce jour
7	ANANAS	1 réunion en 2004	30 avril 2004	0,5 FCFA/KG fruit exporté	0,25 FCFA/ KG fruit exporté	N° 2005 – 135 du 10 mars 2005	Arrêté intégré dans le décret. Pas de nouvel arrêté de reconduction du 1er taux	Cotisation mobilisée depuis janvier 2005 mais filière sinistrée
8	BANANE	1 réunion en 2004 1 réunion en 2010	30 avril 2004 15 juin 2010	0,5 FCFA/KG fruit Exporté	0,25 FCFA/KG fruit exporté 0,30 FCFA/KG fruit exporté	N° 2005 – 135 du 10 mars 2005	Arrêté intégré dans le décret. Pas de nouvel arrêté de reconduction du 1er taux	Cotisations mobilisées depuis janvier 2005 Décret introduit dans le circuit de signature en juin 2011
9	MANGUE	1 réunion en 2004 1 réunion en 2008	30 avril 2004 Juillet 2008			N° 2005 – 135 du 10 mars 2005 Décret N° 2010-225 du 22 juillet 2010	Arrêté intégré dans le décret. Nouveau taux de 2,5 FCFA/kg prévu en 2009	Cotisation mobilisée depuis janvier 2005 sur la base de 0,25/kg de fruit Décret adopté en Conseil de Gouvernement
10	FLEURS & PLANTES ORNEMENTALES	2 réunions en 2006	Pas d'accord à ce jour					

SITUATION DES CONCERTATIONS, DES TAUX DE COTISATION ET DES TEXTES REGLEMENTAIRES EN DECEMBRE 2012 (suite et fin)

N°	FILIERES	CONCERTATIONS	ACCORD SIGNE	TAUX SUR 5 ANS		TAUX 1ère ANNEE	DECRET SIGNE	ARRETE SIGNE	SITUATION DES COTISATIONS
11	AVICULTURE	2 réunions en 2005	Accord cotisation	Éleveurs : 0,62 F CFA poussin chair et 4,05 F poussin ponte		10 000 FCFA/ poussin chair et 0,25 F poussin ponte	Décret N° 2009- 180 du 07 mai 2009	Arrêté intégré dans le décret	Démarrage effectif de la cotisation en août 2009 au lieu de Juin 2009 comme indiqué dans le décret Poursuite des cotisations en 2011
		1 réunion en 2008							
12	PECHE ET AQUACULTURE	Reprise concertations en 2009	25 juin 2009	10 000 FCFA/ pirogue/ an pour la pêche artisanale maritime		5 000 FCFA/ pirogue/ an pour la pêche artisanale continentale	Décret N° 2010- 204 du 22 juillet 2010	Arrêté n° 2011-008 du 5 octobre 2011	Diffusion tardive du décret. Démarrage des cotisations au 3 ^{ème} trimestre 2012
13	PORCICULTURE	2 réunions en 2005	21 juin 2005	500 FCFA / porc abattu	100 FCFA /porc abattu pour éleveurs et les charcutiers		N° 2006 –114 du 07 juin 2006	Taux de cotisation 1ère année inclus dans le décret	Cotisations mobilisées depuis novembre 2006 Accord resté sans suite pour l'utilisation des prélèvements compensatoires en complément de leurs cotisations
		1 réunion en 2010	10 mars 2010		200 FCFA /porc abattu pour les éleveurs et les charcutiers	N° 2010MIPARH/MEF du 07 mai 2010			
14	RUMINANTS	1 ^{ère} réunion en 2005	24 mai 2005	2000 FCFA / Bovin	1500 FCFA / Bovin		N° 2006 –113 du 07 juin 2006	Taux de cotisation 1ère année inclus dans le décret	Démarrage timide des cotisations en fin 2009 et cotisation complète sur l'exercice 2010. Difficulté de recouvrement en 2012
		2 ^{ème} réunion 30 décembre 2008		1500 FCFA / Ovin Caprin	1000 FCFA / Ovin Caprin				
15	PRODUCTIONS ALIMENTAIRES	Reprise des concertations au 3 ^{ème} trimestre 2012, puis report au 1 ^{er} trimestre 2013 pour cause d'indisponibilité de certains acteurs importants							
		Plusieurs concertations Démarrage des concertations avec la Fillère Oignon pour sa participation à la cotisation professionnelle à partir de 2013 pour un montant fixé à 0,50 F/kg d'oignon							Etude de faisabilité pour la mise en place de cadres de concertation Etude de faisabilité pour la mobilisation des cotisations professionnelles Un Comité Ad Hoc est mis en place le 11 décembre 2012 pour entamer la formalisation de la cotisation professionnelle basée sur des quantités d'oignon importées d'Europe et des pays de la CEDEAO

TABLEAU DE SUIVI DES REALISATIONS DES PROJETS DU PROGRAMME ANNUEL 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

N°	FILIERES		RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUX AUX OPA		ETUDE		TOTAL	
	Prévu	Réalisé	Montant	Prévu	Réalisé	Montant	Prévu	Réalisé	Montant	Prévu	Réalisé	Montant	Prévu	Réalisé
FILIERES COTISANTES AUTONOMES														
1	4	2	538 654 250	2	2	1 699 706 878							6	4
2	14	14	174 501 900	3	3	2 025 738 718	2	2	128 582 879	2	2	39 930 825	21	21
3	10	6	11 995 500	1	1	2 067 778 969	1	1	7 550 000				12	8
4	5	3	295 734 646	2	2	370 255 547				7	5	63 519 780	15	11
5	1	1	61 922 578	2	2	325 588 048				2	2	9 440 000	8	6
6	5	5	63 846 355	1	1	1 020 000				1	1	6 470 464	7	7
7				1	1	12 160 000							1	1
TOTAL PREVU FILIERES COTISANTES AUTONOMES	40		3 245 925 000	12	12	5 733 295 000	3	3	184 375 000	12	12	348 000 000	3	3
TOTAL REALISE FILIERES COTISANTES AUTONOMES		31	1 146 655 229		12	6 502 248 160	3	3	136 132 879	10	10	119 361 069		58
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)		77,5	35,35		100,0	113,41		100,00	73,83	83,3	66,7	26,95		82,8
FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES														
8	1	1	1 740 940										1	1
9													4	2
10													2	2
11													3	1
12													2	2
TOTAL PREVU FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES	1		1 740 940										12	12
TOTAL REALISE FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES	1	1	1 740 940										13 447 119	8
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	100,00		11,14				33,33	50,35	208 375 000	18	66,7	40,45	43,71	66,7
TOTAL PREVU FILIERES COTISANTES	41		3 259 547 000	12	12	5 733 295 000	6	6	208 375 000	18	14	405 265 000	5	82
TOTAL REALISE FILIERES COTISANTES	32	32	1 148 396 169		12	6 502 248 160	4	4	148 216 679	14	14	142 526 617	4	37 373 255
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	78,0		35,23		100,0	113,41		66,7	71,13	77,8	80,00	31,26		80,5
FILIERES NON COTISANTES														
13														
14	1	1	19 982 600	1			3	1	9 493 188	4	3	36 956 750	2	2
15	1	1					2	2	12 661 000	1	1	768 000	4	4
16														
17	1	1	42 606 776				1	1	11 865 500	1	1		3	3
18							1	1	12 415 000				1	1
19	2	1								1	1	11 384 290	3	2
TOTAL PREVU FILIERES NON COTISANTES	5	4	81 286 000	1	0	5 000 000	6	6	52 000 000	7	6	60 750 000	3	22
TOTAL REALISE FILIERES NON COTISANTES	4	4	62 589 376	0	0	34 569 188	6	4	34 569 188	6	3	60 974 540	3	17
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	80,00		77,00		0,00	66,48	66,7	66,48	66,48	85,7	100,00	100,37	0,00	81,0
TOTAL PREVU TOTAL FILIERE	46		3 340 833 000	13	13	5 738 295 000	12	25	260 375 000	25	20	466 015 000	8	104
TOTAL REALISE TOTAL FILIERES	36	36	1 210 985 545	12	12	6 502 248 160	8	8	182 285 867	20	20	208 501 157	7	37 373 255
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	78,3		36,25		92,3	113,31		66,67	70,20	80,0	87,50	26,78		79,8
PROGRAMMES TRANSVERSAUX														
20				1	1	7 260 000	1			1	1	10 758 473	2	2
21							1	1	42 681 899	1	1	42 681 899	1	1
TOTAL PREVU PROGRAMMES TRANSVERSAUX				1	1	170 440 000	1	2	7 000 000	2	2	90 000 000	6	311 215 000
TOTAL REALISE PROGRAMMES TRANSVERSAUX				1	1	7 260 000	0	0	0,00	2	2	53 440 372	5	100 700 372
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)				50,00	0,00	4,26	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	59,38	83,3	32,36
TOTAL GENERAL PREVU	46		3 340 833 000	14	14	5 908 735 000	13	27	267 375 000	27	22	556 015 000	10	102 563 850 000
TOTAL GENERAL REALISE	36	36	1 210 985 545	13	13	6 509 508 160	8	8	182 285 867	22	22	256 941 529	9	88 237 504 356
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)	78,30		36,25		92,8	110,17		61,5	68,36	81,5	90,00	42,21		80,0

SYNTHESE GENERALE PAR DOMAINE DES COUTS ESTIMATIFS ET DETAILS PAR FILIERE DES PROJETS DU PROGRAMME 2013

N°	FILIERES		RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUJ AUX OPA		ETUDE		TOTAL	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
FILIERES COTISANTES														
FILIERES COTISANTES AUTONOMES														
1	7	766 225 000	1	1 210 650 000								20 000 000	8	1 996 875 000
2	10	229 717 000	3	2 773 000 000	3	105 000 000	1	120 000 000				10 000 000	17	3 237 717 000
3	7	616 712 000	1	950 000 000	1	35 000 000					2	55 000 000	11	1 656 712 000
4	2	155 030 000	2	1 488 000 000			2	10 000 000				10 000 000	6	1 663 030 000
5	2	220 000 000	1	263 000 000			3	81 000 000			1	35 000 000	7	589 000 000
6	6	91 751 000										5 000 000	6	96 751 000
7			1	5 000 000	1	5 000 000							2	10 000 000
TOTAL FILIERES COTISANTES AUTONOMES		34	2 079 435 000	9	6 689 650 000	5	145 000 000	6	211 000 000	3	135 000 000		57	9 260 085 000
FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES														
8	1	15 622 000											1	15 622 000
9	1	20 000 000					2	24 000 000				2 000 000	3	46 000 000
10													-	-
11					1	7 000 000	2	12 000 000					3	19 000 000
12					1	10 000 000	1	24 000 000					2	34 000 000
TOTAL FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES		2	35 622 000	-	2	17 000 000	5	60 000 000	-	2 000 000	9	114 622 000	66	9 374 707 000
TOTAL FILIERES COTISANTES		36	2 115 057 000	9	6 689 650 000	7	162 000 000	11	271 000 000	3	137 000 000		66	9 374 707 000
FILIERES NON COTISANTES														
14	1	14 000 000	1	5 000 000	3	25 000 000	6	65 000 000					11	109 000 000
15	3	46 300 000					1	2 000 000					4	48 300 000
16													1	10 000 000
17	2	29 180 000					1	9 166 000					4	43 346 000
18					1	15 000 000	1	12 000 000					2	27 000 000
19	2	73 401 000			1	5 000 000	2	18 000 000					5	96 401 000
20													1	5 000 000
TOTAL FILIERES NON COTISANTES		8	162 881 000	1	5 000 000	5	45 000 000	11	106 166 000	3	20 000 000		28	339 047 000
TOTAL FILIERES		44	2 277 938 000	10	6 694 650 000	12	207 000 000	22	377 166 000	6	157 000 000		94	9 773 754 000
POURCENTAGE (%)		47%	23%	11%	69%	13%	2%	23%	4%	6%	2%		100%	100%
PROGRAMMES TRANSVERSAUX														
20	PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DES FILIERES				1	99 465 000	3	54 317 000	4	101 293 000	8	255 075 000		
21	PROG PROMOTION DES FILIERES						2	133 000 000			2	133 000 000		
PROGRAMMES TRANSVERSAUX		0	0	0	1	99 465 000	5	187 317 000	4	101 293 000	10	388 075 000		
TOTAL GENERAL 2013		44	2 277 938 000	10	6 694 650 000	13	306 465 000	27	564 483 000	10	258 293 000	104	10 101 829 000	
POURCENTAGE (%) 2013		42,3%	23%	9,6%	66,3%	12,5%	3,0%	26,0%	6%	9,6%	3%	100%		
TOTAL GENERAL 2012		50	3 340 833 000	16	5 908 735 000	14	267 375 000	28	556 015 000	10	183 327 000	118	10 256 285 000	
POURCENTAGE 2012 (%)		42,4%	33%	13,6%	57,6%	11,9%	2,6%	23,7%	5%	8,5%	2%	100%		
VARIATION 2013/2012 (%)		12,0%	-31,8%	37,5%	13,3%	-7,1%	14,6%	-3,6%	1,5%	0,0%	40,9%	-11,9%		-1,5%

TABLEAU DES RÉALISATIONS 2012 SELON LES FILIÈRES (Projets et montants engagés)

N° PROGRAMMES	PROJETS			MONTANTS		
	Prévu	Réalisé	%	Prévu (millions)	Engagé (millions)	%
1 HEVEA	21	21	100	3 356	2 369	71
2 BANANE	7	7	100	119	71	60
3 AVICULTURE	1	1	100	5	12	240
4 ANACARDE	8	6	75	564	420	74
5 COTON	15	11	73	949	730	77
6 CAFE CACAO	6	4	67	2 943	2 238	76
7 PALMIER	12	8	67	1 662	2 087	126
TOTAL FILIERES COTISANTES AUTONOMES	70	58	83	9 598	7 927	83
8 ANANAS	1	1	100	18	2	11
9 PORCINE	2	2	100	25	19	76
10 PECHE ET AQUACULTURE	2	2	100	26	26	100
11 MANGUE	4	2	50	43	2	5
12 RUMINANTS	3	1	33	16	2	13
TOTAL COTISANTES NON AUTONOMES	12	8	67	128	51	40
TOTAL FILIERES COTISANTES	82	66	150	9 726	7 979	82
13 ENC	4	4	100	22	13	59
14 COCOTIER	3	3	100	35	54	154
15 FRUITS ET FLEURS	1	1	100	17	12	71
16 COLA	3	2	67	58	11	19
17 AUTRES PRODUCTIONS ALIMENTAIRES	11	7	64	87	66	76
18 RIZ	-	-	-	-	-	-
19 CANNE A SUCRE	-	-	-	-	-	-
TOTAL FILIERES NON COTISANTES	22	17	77	219	156	71
TOTAL FILIERE	104	83	80	9 945	8 137	82
20 PROGRAMME DE PROMOTION DES FILIERES	1	1	100	50	43	86
21 PROFESSIONNALISATION ACTEURS DES FILIERES	5	4	80	261	58	22
TOTAL PROGRAMMES TRANSVERSAUX	6	5	83	311	101	32
TOTAL GENERAL	110	88	80	10 256	8 238	80

BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2012 DES ACTIVITES ORDINAIRES DU FIRCA

ACTIF	Notes	31.12.12 NET	31.12.11 NET	31.12.10 NET	31.12.09 NET	31.12.08 NET	PASSIF	Notes	31.12.12	31.12.11	31.12.10	31.12.09	31.12.0
BRUT													
AMORT													
Charges Immobilisées		2 352 759	2 352 759	0	2 434	5 090	Report à Nouveau	7	0	-1 265 120	-980 837	-740 059	-764 4
Immobilisations Incorporelles		70 959	10 430	13 896	464	2 322	Résultats		0	422 637	-284 283	-240 778	24 3
Immobilisations Corporelles		1 321 753	1 051 167	202 853	225 910	224 469	Subventions d'équipement		3 545	3 545	3 545	3 545	
							.IDA		221	221	221	221	
							.FDPCC		313 286	271 153	309 907	174 969	
							.F.LIERES AGRICOLES		111	1 157	6 242	12 721	
							.BAD		462 757	198 106	0	0	155.4
							.Constit Siège		779 921	474 181	319 915	191 456	155.4
Stocks							Sous-Total		0	14 386	0	0	16 3
.Fournitures de bureau		8 140	8 140	301	1 068	1 068	Dettes financières		209 449	73 803	85 959	70 796	48 3
Sous-Total		8 140	8 140	301	1 068	1 068	Fournisseurs d'exploitation						
Créances d'exploitation							Autres dettes d'exploitation						
.Fournisseurs Débiteurs		6 705	85	17 006	750	831	.Dettes fiscales		31 552	60 192	550 187	203 537	213 7
.Clients							.Dettes sociales		62 040	7 376	69 041	44 456	25 3
.Autres créances		-826 948	-826 948	75 747	3 028	4 038	.Administrateurs						
Sous-Total		-820 243	6 620	92 753	3 778	4 119	.Provisions		7 571 579	483 272	1 131 322		1 3
Créances Prestation Progr							.Créditeurs divers		32 401	516 870	544 870	518 847	451 1
.Redevables légaux		884 811	884 811	0	0	0	.Dettes envers Guichets		7 697 571	1 067 708	2 295 520	766 840	692 3
.Prestataires Avances		0	0	0	0	0	Sous-Total		82 282	4 035 597	2 490 863	3 387 417	3 435 3
.WAAPP 1-b		0	0	25 354	155 979	0	Dettes Programmes		82 282	4 035 597	2 490 863	3 387 417	3 435 3
Sous-Total		884 811	884 811	25 354	155 979	0	Trésorerie Passif						
Trésorerie							.BQ ECOBANK Fonctionnement		107 792	160 739	63 350	210 408	174 1
.Banque (Exploitation)		-96	256 885	601 713	240	331	.BQ SIB Fonctionnement		104 910	104 119	95 447	104 442	
.Banque (Guichets Progr)		5 191 876	1 569 850	1 358 043	1 692 550	2 142 266	.BQ Pells Bancaires		0	3 007	0	62	
.Banque (Comptes Pivots)		3 800 000	2 600 000	1 500 000	1 500 000	1 340 118	.BQ Versus CGFCC		0	0	0	0	
.Banque (DAT)							.ECOBANK TVA Exo		0	14	0	0	
.Caisse (Programme)		15 347	5 439	12 720	6 066	0	Sous-Total		212 702	267 939	158 797	314 850	174 1
.Caisse (Exploitation)		96	3 325	3 082	789	413							
.Chèques à encaisser		0	0	0	12 805	0	TOTAL		8 981 925	5 091 133	4 085 934	3 750 523	3 782 1
Sous-Total		9 007 223	4 695 847	3 608 715	3 451 809	3 490 159							
TOTAL		12 900 409	338 901	12 561 508	5 091 133	4 085 934							

ANNEXE 8

BILAN (Tableau des Emplois et Ressources) DU PPAAO/WAAPP

PROGRAMME DE PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST
WEST AFRICA AGRICULTURAL PRODUCTIVITY PROGRAM (PPAAO/WAAPP)PROGRAMME DE PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PPAAO/WAAPP)
SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2012
(Montants exprimés en milliers de FCFA)

Emplois	Notes	31/12/2012	31/12/2011	Ressources	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Dépenses d'équipement	3	764 534	82 986	Subvention équip. IDA reçue	11	738 530	64 871
				Subvention équip. Etat reçue	13	10 945	18 107
Dépenses d'exploitation	4	2 352 759	640 670	Subvention équip. IDA à recevoir	5	13 669	-
				Subvention équip. Etat à recevoir	5	-	-
				Sous total subv. Équip		763 144	82 986
				Subvention exploit. IDA reçue	11	2 018 664	559 921
				Subvention exploit. Trust Fund reçue	12	221 105	-
				Subvention exploit. Etat reçue	13	77 677	11 000
				Subvention exploit. IDA à recevoir	5	32 892	77 953
				Subvention exploit. Trust Fund à recevoir	5	238	-
				Subvention exploit. Etat à recevoir	5	187	2 473
				Produits de DAO	14	1 996	30 000
				Produits divers obtenus	15	1 390	-
				Sous total subv. Exploit.		2 354 149	640 670
Total dépenses		3 117 293	723 656	Total subventions		3 117 293	723 656
Etat, subv équip à recevoir	5	-	-	Avance en compte désigné IDA	16	1 500 000	1 500 000
Etat, subv exploit à recevoir	5	187	2 473	Avance en compte désigné TRUST FUND	17	250 000	-
IDA, subv équip à recevoir	5	13 669	18 107	Avance en compte Etat	18	258 594	22 105
IDA, subv exploit à recevoir	5	32 892	77 953	Compte d'attente ressources de DAO	19	54	1 047
IDA, DRF à établir	6	134 082	5 693	Compte d'attente subvent* préfinancement	20	73 815	-
IDA, DRF en cours de remboursement	7	144 674	-				
IDA, DPD en cours de paiement		36 371					
T.F, subv exploit à recevoir	5	238					
T.F, DRF établir	6	13 237					
T.F, DRF en cours de remboursement	7	13 140					
Préfinancement accordé au PSAC	8	12 769					
Préfinancement accordé au WAAPP 1.C	8	15 200					
Préfinancement accordé au CORAF	8	44 718					
Debiteurs divers	9	20					
Total subventions		461 197	104 226	Total avances		2 082 463	1 523 151
IDA/ Compte désigné BCEAO	10	81 715	-	Préfinancement FIRCA	21	-	21 750
IDA/ Compte projet BACI	10	1 111 010	1 447 723	Fournisseurs	22	16 429	29 930
T.F/ Compte désigné BCEAO	10	20 726	-	Retenue 15% impôt foncier	23	1 800	26 000
T.F/ Compte projet BACI	10	202 659	-	Créditeur Divers	24	36 371	-
Comptes de contrepartie ETAT	10	258 594	22 105				
Caisse IDA	10	425					
Caisse Contrepartie	10	683	1 047				
Caisse DAO	10	54					
Total Trésorerie		1 675 866	1 470 875	Total dettes		54 600	51 940
TOTAL EMPLOIS		5 254 356	2 298 757	TOTAL RESSOURCES		5 254 356	2 298 757

Résultat Consolidé Analytique au 31 décembre 2012
(montants exprimés en milliers de F.CFA)

PRODUITS		31.12.12	31.12.11
Subventions d'exploitation		2 078 519	1 753 303
Produits accessoires		123 413	1 562
Revenus financiers		82 792	68 821
Produits H.A.O constatées		263 478	2 850
Reprise H.A.O		25 802	27 251
Transfert de charges		1 712 089	0
Total des produits	8	4 286 092	1 853 787
CHARGES			
Achats		217 831	66 913
Transports		24 134	2 437
Services extérieurs		1 529 594	362 581
Impôts et taxes		24 429	12 714
Autres charges		718 322	221 771
Frais de personnel		1 105 625	687 711
Dotations aux amortissements		49 252	40 458
Frais financiers		46 595	36 567
Pertes de change		0	0
Charges H.A.O		36	0
Total des charges		3 715 817	1 431 150
RESULTAT	9	570 275	422 637

TABLEAU D'ÉVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT ET DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT POUR L'EXERCICE 2012

53

ETAT FINANCIER PLURIANNUUEL

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variations 2012/2011 %
	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	174 900	143 572	220 956	189 101	155 408	191 456	319 915	474 181	779 921	64%
RESERVES LEGALES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	96 439	59 267	301 860	764 441	740 059	-980 837	1 265 120	842 483	-33%
PERTES ANTERIEURES	-	-	-	-	-	240 778	-	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	96 439	37 172	242 590	462 581	24 382	-	-284 283	422 637	570 275	35%
FONDS PROPRES	78 461	84 305	80 901	575 340	584 651	789 381	945 205	368 302	507 713	-238%
DETTES A LONG ET MOYEN TERME	-	-	59 380	39 574	16 917	-	-	-	41 633	-
FONDS EXCEPTIONNELS + RESERVES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PERMANENTS	78 461	84 305	21 521	535 766	567 734	789 381	945 205	368 302	549 345	-249%
ACTIF IMMOBILISE NET	174 900	143 572	220 956	281 894	287 178	293 258	316 393	276 879	370 905	34%
FONDS DE ROULEMENT	96 439	59 267	242 477	817 660	854 912	1 082 639	1 261 598	645 180	178 441	-128%
STOCKS NETS DE PROVISIONS	-	170	-	-	657	1 068	1 068	301	8 140	2606%
FOURNISSEURS AVANCES VERSEES	10 180	10 042	9 541	5 602	81	831	750	17 006	85	-100%
CLIENTS PRIVES	-	-	1 226	600	-	-	-	-	-	-
AUTRES DEBITEURS PRIVES	-	-	-	236 069	4 038	3 558	159 008	101 100	1 040 865	930%
DEBITEURS DIVERS	171 813	633 706	533 762	-	-	-	-	-	-	-
PLACEMENTS FINANCIERS -1 an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VALEURS REALISABLES	181 994	643 748	544 529	242 271	4 119	4 388	159 758	118 106	1 040 950	781%
DETTES H.A.O	23 764	8 609	1 321	-	1 321	25 693	22 935	14 386	29 393	104%
FOURNISSEURS	91 806	74 025	26 321	55 242	48 051	45 103	63 024	73 803	180 056	144%
DETTES FISCALES	38 636	62 205	150 918	492 023	213 726	203 537	550 187	60 192	31 552	-48%
DETTES SOCIALES	54 356	84 457	12 730	9 181	25 860	44 456	69 041	7 376	62 040	741%
AUTRES DETTES	454 436	1 204 326	2 077 822	3 760 835	3 886 732	3 906 264	4 167 155	5 035 739	7 686 262	53%
RISQUES PROVISIONNES	41 907	41 907	41 907	41 907	-	-	-	-	-	-
EXIGIBLES A COURT TERME	704 925	1 475 529	2 311 020	4 359 188	4 175 690	4 225 053	4 872 342	5 191 495	7 989 302	54%
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	522 931	831 610	-1 768 491	-4 116 917	-4 170 914	-4 219 697	-4 711 516	-5 073 088	-6 940 213	37%
TRESORERIE	426 492	772 343	1 524 014	3 299 257	3 316 002	3 136 958	3 449 918	4 427 908	7 118 654	61%

N°	FILIERE	PROJET
----	---------	--------

I - RECHERCHE APPLIQUÉE

1.1 - Génération de technologies et méthodes de gestion optimale des facteurs de production

Café - Cacao	Suivi de la fertilité des sols et la régénération des vergers de cacaoyer et de caféier
Hévéa	Introduction de méthodes de préservation du latex contre la pluie
	Stimulation minimisant les risques de survenue de l'encoche sèche
	Méthodes éprouvées de stimulation de l'hévéa au gaz éthylène
	Systèmes d'exploitation compensateurs de la cherté ou de la rareté de la main d'œuvre
Palmier à huile	Amélioration du taux de nouaison des fruits sur les régimes
	Etude des structures des coûts agricoles et industriels
Banane	Protection et la restauration des sols en culture de banane

1.2 - Mise au point de méthodes efficaces de lutte contre les maladies et les ravageurs

Café Cacao	Génération des technologies de lutte contre le Swollen Shoot
	Etablissement de la carte sanitaire des vergers de café et de cacao et proposition de méthodes efficaces de lutte
Hévéa	Méthodes de lutte efficace contre le <i>Corynespora</i> spp
	Elaboration de la carte sanitaire du verger hévéicole
	Etude sur la maladie foliaire identifiée dans le N'Zi Comoé
	Lutte contre les Ioranthacées en plantation d'hévéa
Cocotier	Etude de la maladie du cocotier identifiée dans le Département de Grand Lahou
Coton	Mise au point de stratégies de lutte contre les ravageurs et les maladies de cotonnier
Anacarde	Elaboration de la carte sanitaire des vergers d'anacardier et proposition de méthodes efficaces de lutte contre les parasites et les maladies
Banane	5 ^{ème} Campagne du 2 ^{ème} cycle du monitoring de la cercosporiose noire du bananier
	Lutte intégrée contre le charançon noir du bananier
	Incidence des mouches des fruits sur la banane
	Inventaire des parasites et des maladies du bananier

1.3 - Mise au point des itinéraires techniques de production performants

Hévéa	Adaptation des clones d'hévéa en zones marginales et valorisation des jachères dans l'ancienne boucle de cacao
	Etude d'impact de la fertilisation en plantation immature et de l'utilisation de la fumure organique en hévéaculture
	Caractérisation agropédoclimatique et mise en place de champs de comportement d'hévéa dans les nouvelles zones
Palmier à huile	Etude de la fertilité des sols sous culture de palmier à huile et l'optimisation de la fumure minérale
	Actualisation des critères de maturité des régimes
	Actualisation du modèle de prévision de production

Coton	Diagnostic de la fertilité des sols sous cotonnier
	Analyse de l'évolution du climat et de son impact sur le calage cultural et protection cotonnière
Ananas	Elaboration de l'itinéraire technique de la variété d'ananas MD2 sur la base d'expérimentations en milieu paysan

1.4 - Technologies de conservation et de transformation de produits

Cola	Tests de conservation de la Cola
-------------	----------------------------------

1.5 - Mise au point de matériel performant de production et de reproduction

Hévéa	Essai de comportement de stumps de 10 mois à haut potentiel de réussite au champ
	Elaboration d'une clé d'identification clonale de l'hévéa
Coton	Production de semences de base et de pré base coton pour la campagne 2011-2012
Anacarde	Amélioration variétale de l'anacardier
Vivriers	Production de semences améliorées de légumes africains
Elevages NC	Producteurs de reproducteurs d'aulacodes

II - CONSEIL AGRICOLE

Café Cacao	Transfert de technologies de lutte contre la maladie de Swollen Shoot du cacaoyer
	Amélioration de la productivité des vergers de cacaoyers et de la qualité des produits
Hévéa	Assistance technique aux producteurs pour la période 2012-2014 (année 2012)
Palmier à huile	Assistance technique aux planteurs villageois de palmier à huile (2012)
Coton	Appui technique aux producteurs de coton
	Appui à l'INTERCOTON pour la mise en place d'un système d'identification et de traçabilité de la production de coton
Anacarde	Assistance technique aux producteurs d'anacarde aux régions de Bouna, Tengrela et Bouaflé
Banane	Guide de prévision de récolte et de l'harmonisation les différentes méthodes en vigueur
Aviculture	Elaboration d'un guide sur les normes dans la fabrication de l'aliment de volailles

III - FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

3.1 - Formation des acteurs aux métiers agricoles

Hévéa	Dispositif de formation et répertoire des emplois et métiers de la Filière
--------------	--

3.2 - Formation technique des acteurs des filières

Palmier à huile	Formation sur les techniques de fertilisation et de protection phytosanitaire
Coton	Formation des contrôleurs aux techniques de contrôle de la qualité du coton dans les usines
	Formation des administrateurs à la connaissance du manuel des procédures,
	Formation du personnel à l'exploitation du logiciel de paie et de la fiscalité
	Formation des administrateurs pour l'exploitation de l'annuaire statistique de la culture du coton
Anacarde	Formation des coopérateurs à la comptabilité simplifiée
	Formation des coopératives de l'anacarde en organisation et gestion coopérative
Papaye	Formation des producteurs sur les techniques de lutte contre les maladies et les parasites du papayer

Productions Alimentaires	Formation des femmes commerçantes aux bonnes pratiques d'hygiène et à la conservation des produits
Pisciculture	Formation des pisciculteurs à la gestion d'une exploitation piscicole
	Formation des pêcheurs artisans en techniques modernes de pêche
Cuniculture	Formation à la gestion technico économique des élevages de lapins
Apiculture	Formation des apiculteurs

IV - RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OPA

4.1 - Structuration des OPA

Hévéa	Appui à la création et au renforcement des capacités des coopératives du secteur hévéicole
Cocotier	Appui à la mise en place et au renforcement des capacités des coopératives de la filière
Mangue	Renforcement des capacités des six coopératives
Productions Alimentaires	Appui au Groupement des Maïsiculteurs de Côte d'Ivoire (GMCI)
	Appui au renforcement des capacités de quatre plates formes de déchargement de produits vivriers de la CNAVICI
	Appui à la Filière Maïs pour la mise en place d'une Interprofession
Porcine	Appui institutionnel à INTERPORCI
Ruminants	Appui à la constitution de la Fédération des Producteurs de Petits Ruminants - FENAPRUCI
Pêches et Aquaculture	Appui à l'organisation des pêcheurs en coopératives
Elevages NC	Appui à la constitution de la Fédération des Producteurs de Lapins - FENACUCI

4.2 - Formation adaptée aux besoins exprimés par les OPA

Coton	Formation des coopératives des unions interrégionales en gestion coopérative
	Formation à la gestion comptable et financière du personnel
	Etude de la diversification des sources de revenus des unions interrégionales de coopératives
Transversaux	Formation des leaders paysans et des responsables des filières à l'exercice de leurs responsabilités et à la maîtrise de l'environnement socio économique des filières

4.3 - Plans de développement

Hévéa	Elaboration du plan stratégique pour l'APROCANCI et pour l'OPCN
Palmier à huile	Actualisation de la planification des projets de recherche agricole appliquée
Banane dessert	Planification du programme de développement du 3ème cycle des projets de la filière (2012 – 2014)
Ananas	Planification du programme de développement de la filière pour la période 2012-2014
Cola	Elaboration du plan de développement de la filière

V - ÉTUDES D'ACCOMPAGNEMENT

Transversaux	Etudes de référence des Filières Hévéa, Palmier à Huile, Banane, Mangue
Coton	Etude de faisabilité pour la réhabilitation et la création des PO et des PES
Anacarde	Diagnostic des systèmes de culture à base d'anacardier
Mangue	Etude de création d'unités pilotes de transformation de la mangue

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

**Fonds Interprofessionnel pour la Recherche
et le Conseil Agricoles
(FIRCA)**

Rapport Général
du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des états financiers annuels du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par les statuts.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIRCA à la fin de cet exercice.

Fonds
Interprofessionnel
pour la Recherche et
le Conseil Agricoles
(FIRCA)

Exercice clos le 31
décembre 2012

2 Vérifications spécifiques prévues par les statuts

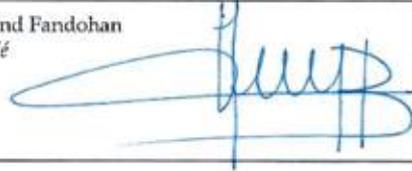
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par les statuts.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la marche du FIRCA pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Abidjan, le 17 mai 2013

MAZARS COTE D'IVOIRE :

Armand Fandohan
Associé





Programme de Productivité
Agricole en Afrique de l'Ouest
PPAAO / WAAPP 1b – Volet Côte d'Ivoire
II-Plateau 7^{ème} tranche, Rue L. 133
01 BP 3726 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

(Période du 21 juin 2011 au 31 décembre 2012)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints en annexe 1, du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1b) pour la période allant du 21 juin 2011 au 31 décembre 2012, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives jointes en annexe 2.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux règles et principes comptables généralement admis et aux directives pertinentes de l'IDA. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit édictées par l'IFAC. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

PricewaterhouseCoopers, SA, Immeuble Alpha 2000, 20e étage, Rue Gourgas, Plateau, 01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
T: (225) 20 31 54 00, F: (225) 20 31 54 37 / 54 61 / 62, www.pwc.com

Société anonyme d'exercice comptable au capital de 1.000.000.000 F.C.F.A. 41 970 000. R.C. n° 49536 Abidjan Côte d'Ivoire
B. Edouard MESSAOU, Associé Expert comptable inscrit au Tableau de l'Ordre.



Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

1. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1b) pour la période allant du 21 juin 2011 au 31 décembre 2012 conformément aux règles et principes comptables généralement admis et aux directives pertinentes de l'IDA.

2. Opinions spécifiques

Conformément aux termes de référence de la mission, nous avons également procédé à des vérifications spécifiques selon les Normes Internationales d'Audit édictées par l'IFAC. Celles-ci ont consisté en l'examen du respect de clauses contractuelles sur divers aspects.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de nos opinions ci-dessous.

2.1 Opinion sur les états certifiés de dépenses

A notre avis, en ce qui concerne les états certifiés de dépenses (ECDs) inclus dans les demandes de remboursement de fonds présentées à l'Association Internationale de Développement (IDA) et au Food Price Crisis Response (FPCR) Core Trust Fund sur la période allant du 21 juin 2011 au 31 décembre 2012, dont la situation récapitulative est jointe en annexe 3, il existe des pièces justificatives suffisantes, dans tous leurs aspects significatifs, pour :

- a.) justifier les demandes de remboursement présentées à l'Association Internationale de Développement (IDA) et au Food Price Crisis Response (FPCR) Core Trust Fund;
- b.) identifier les dépenses qui sont éligibles aux termes des dispositions des Accords de Don n° H626-CI (IDA) et n° TF 098 014-CI (Food Price Crisis Response).



2.2 Opinion sur les Comptes Désignés

A notre avis,

- l'utilisation des Comptes Désignés est conforme aux termes des Accords de Don ainsi qu'aux directives de l'IDA ;
- les états ci-joints (annexes 4 et 5) préparés par le projet reflètent fidèlement la position financière des Comptes Désignés du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1b) à la date du 31 décembre 2012.

2.3 Opinion sur les fonds de contrepartie

A notre avis,

- les fonds de contrepartie nationale ont été obtenus et employés conformément aux dispositions des Accords de Don ;
- l'état ci-joint (annexe 6) reflète fidèlement la position financière du compte de contrepartie du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1b) à la date du 31 décembre 2012.

A handwritten signature in dark ink that reads 'PricewaterhouseCoopers'.

Abidjan, le 18 avril 2013



Organisme reconnu d'utilité publique, chargé du financement des programmes de Recherche Agronomique et Forestière, de Conseil Agricole et d'Appui aux organisations professionnelles agricoles

Cocody, Deux Plateaux, 7^{ème} tranche — 01 B.P. 3726 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Tél. : + 225 22 52 81 81 — Fax ; + 225 22 52 81 87

Site web : www.firca.ci — Email : firca@firca.ci